



Drabo Ibrahima

**Regard critique sur la dimension Education Relative à l'Environnement
dans les projets de développement intégrés au Burkina Faso : contribution
pour un meilleur ancrage des interventions en milieu communautaire
rural.**

**Mémoire présenté
à l'université internationale de langue française au service
du développement africain
pour l'obtention du Master en Développement**

Université Senghor

DEPARTEMENT ENVIRONNEMENT

**Alexandrie
Egypte**

2005 - 2007

Dédicace

Je dédie ce travail

- *À mon père feu Drabo Tiéssouma Michel, celui là même qui a semé la graine sans avoir récolté les fruits... La mort l'a brutalement arraché à notre affection le 13 Août 2003. Que la terre de la Côte D'Ivoire qui l'a accueillie lui soit légère.*

- *À tous les membres de la famille Drabo qui ne sont plus de ce monde, Kadidiatou, Sinaly, Souleymane, Mariam, Orokia, Yacouba, Soumaila, à mes parents, à mes frères et sœurs qui nous ont quittés. Que leurs âmes reposent en paix. (Amine!)*

- *À ma très chère mère pour ses bénédictions, ses prières, et pour les sacrifices consentis. Quelle trouve ici un signe de reconnaissance à l'amour et à l'éducation qu'elle nous a donné et surtout au sens du travail et de l'effort qu'elle nous a inculqué.*

- *À ma très chère épouse Zongo Parfaite Kady, pour son courage, sa sincérité, son amour et surtout pour sa patience et son indéfectible soutien. Ce travail lui ai dédié en signe de reconnaissance au bonheur et à la joie de vivre qu'elle m'a apporté.*

- *À mes chers enfants, Drabo Sidi Mohamed et Drabo Youssef Farel Tiéssouma, pour leur patience et surtout pour le bonheur qu'ils me procurent à chaque instant de mon existence.*

- *À ma belle mère feu Paré Agnès, qu'elle repose en paix (Amine)!*

- *À toute la grande famille Drabo pour son soutien moral.*

Avant - Propos

Le présent mémoire s'inscrit dans le cadre de la formation offerte par l'Université Senghor d'Alexandrie, opérateur direct de la Francophonie, aux cadres du continent africain pour l'obtention du Master en Développement. Il est la résultante d'expériences acquises à travers les enseignements théoriques dispensés et la réalisation d'un stage professionnel de trois (3) mois à l'Association Québécoise pour la Promotion de l'Education Relative à l'Environnement (AQPERE), sur la thématique "Développement de compétences en matière d'éducation et de formation relatives à l'environnement dans les milieux d'intervention non formels". Cette structure qui abrite le siège provisoire de l'ONG internationale Planet'Ere, en collaboration avec la Chaire du Canada en Education Relative à l'Environnement (ERE - UQÀM), nous a permis d'acquérir des compétences pertinentes sur les stratégies de mise en œuvre de l' Education Relative à l'Environnement (ERE) dans les milieux d'intervention non formels. Nous avons à cette occasion analysé les forces et les faiblesses des projets développés dans le cadre de l'ONG Planet'Ere et cerné les stratégies d'intervention éducatives qui incitent à la participation proactive des populations rurales, aux choix et aux actions politiques en matière d'environnement, de développement et de gestion des ressources naturelles en vue de leur application au Burkina Faso. Les compétences visées portaient essentiellement sur l'action pédagogique et l'agir environnemental au sein des projets de développement. Le présent mémoire expose les immenses possibilités qu'offre l'ERE pour une participation responsable des populations locales et pour la reconstruction des liens harmonieux et durables entre société et nature. Il a pour objectif d'apporter une contribution méthodologique pertinente et rigoureuse à la mise en œuvre de l'ERE dans les projets de développement intégrés en milieu communautaire rural au Burkina Faso.

Remerciements

*Au terme de ce travail, nous remercions d'abord **Allah le Très-Haut** pour nous avoir permis d'entreprendre et de mener à bien cette formation. Nous tenons à remercier vivement tous ceux qui nous ont apporté de près ou de loin leurs précieuses contributions pour la réussite de cette formation. Nos remerciements s'adressent en particulier :*

*- Au **Docteur Caroline Gallez**, Directrice du Département Environnement de l'Université Senghor pour sa constante disponibilité et pour la précieuse contribution scientifique qu'elle nous a apporté dans la préparation et la finalisation de ce présent mémoire. Qu'elle en soit vivement remerciée.*

*- Au **Professeur Armel Boutard** de l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'UQÀM pour sa constante disponibilité, pour l'encadrement scientifique et le suivi de la présente étude. Qu'il en soit vivement remercié.*

*- Au **Professeur Lucie Sauvé**, titulaire de la Chaire de Recherche du Canada en Éducation Relative à l'Environnement (ERE -UQÀM) pour l'attention qu'elle a accordée à notre projet de recherche. Qu'elle soit vivement remerciée pour sa contribution scientifique.*

*- Au **Docteur Robert Litzler**, Président de l'Association Québécoise pour la Promotion de L'Education Relative à l'Environnement (AQPERE), pour son accueil, son encadrement, son appui diversifié et la disponibilité qu'il a manifesté à notre endroit pour le bon déroulement de notre stage professionnel dans sa structure à Montréal.*

*- A **L'Inspecteur Tindano. K .Jérôme**, Directeur Général des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Education du Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche scientifique du Burkina Faso, pour sa précieuse contribution.*

*- A **Monsieur Jean Hébert**, chargé des projets Environnement et Affaires Internationales à Hydro-Québec pour ses conseils pratiques.*

*- Aux honorables membres du jury, **Pr. Jean-Pierre Reveret, Dr. Caroline Gallez, Dr. Marcel Ayitié Baglo** pour l'attention et les critiques pertinentes qu'ils ont bien voulu porter à la présente étude. Qu'ils en soient infiniment remerciés.*

RESUME

Les projets de développement intégrés initiés dans les pays du Sahel en général et au Burkina Faso en particulier ont pour la plupart été des échecs. Ceux qui sont en cours sont loin d'obtenir les résultats escomptés. Pendant ce temps les programmes d'éducation, d'animation et de vulgarisation mis en œuvre pour dynamiser ces projets s'avèrent incohérents et inefficaces. Les raisons avancées pour justifier l'échec de ces projets se résument généralement à la faible participation voire au refus des populations rurales de collaborer et à l'inefficacité des agents de développement qui interviennent directement sur le terrain. Devant ces échecs répétés et considérant la nécessité d'impliquer de façon responsable tous les acteurs de développement sans exclusive à l'aménagement de l'espace rural, les décideurs, les agences de développement et les bailleurs de fonds ont décidé de faire de l'Education relative à l'Environnement (ERE) une démarche essentielle à l'action dans la gestion des écosystèmes en milieu communautaire rural. Ils ont compris qu'au-delà des injections financières et des réalisations les plus satisfaisantes en matière de développement rural, la sensibilisation, l'éducation et la formation des populations rurales aux questions relatives à l'environnement et leur participation responsable à l'aménagement de l'espace rural constituent un gage de pérennité et de succès des projets de développement intégrés initiés en milieu communautaire rural. C'est dans cette optique que le Burkina Faso a adopté une Stratégie Nationale d'Education Environnementale (SNEE) en Juin 2001 et a rendu obligatoire l'ERE dans tous les plans, programmes et projets de développement afin d'assurer une gestion durable de l'environnement. Dans la présente étude nous avons montré qu'au delà des raisons évoquées plus haut pour justifier l'échec de ces projets de développement intégrés, se cachent des raisons plus profondes : celles liées aux stratégies d'intervention éducatives mises en œuvre et les modèles de participation qui en découlent. En effet la façon de concevoir les projets de développement et les techniques de formation généralement utilisés pour dynamiser leur efficacité est à réviser car les actions conduites jusqu'à présent sur le terrain se caractérisent par une insuffisance d'expertise pédagogique appropriée pour adresser les questions de changement d'éthique vis-à-vis de l'environnement de façon holistique. Dans cette étude nous avons focalisé essentiellement notre réflexion sur les démarches méthodologiques pertinentes en matière d'ERE en milieu communautaire rural afin de renforcer l'efficacité de ces projets et d'obtenir une participation responsable des populations rurales.

Mots-clés : Education Relative à l'Environnement - Projet de développement rural intégré, Participation - Sahel - Burkina Faso

TABLE DES MATIERES

<i>Titres</i>	
<i>Pages</i>	
<hr/>	
Dédicace	i
Avant - Propos	ii
Remerciements	iii
RESUME	iv
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	viii
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : CARACTERISTIQUES SOCIO-ECOLOGIQUES DU MILIEU NATUREL ET PRATIQUE DE L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU COMMUNAUTAIRE RURAL AU BURKINA FASO	8
CHAPITRE I. PROBLEMATIQUES SOCIO- ECOLOGIQUES AU BURKINA FASO ...	9
I.1. Présentation du cadre biophysique de l'étude.....	9
I.1.1. Situation géographique du Burkina Faso.....	9
I.1.2. Relief et hydrographie.....	9
I.1.3. Le climat.....	10
I.1.4. Végétation et sols.....	12
I.2 Dynamiques socio - écologiques.....	12
I.2.1. Dynamiques démographiques et migrations paysannes.....	12
I.2.2. Les systèmes d'exploitation agricole et dégradation des écosystèmes.....	13
I.2.3. Elevage extensif et dégradation du potentiel productif.....	14
I.2.4. Problèmes environnementaux majeurs au Burkina Faso.....	14
I.2.5. La dégradation du cadre de vie et du bien être social.....	15
CHAPITRE II. CADRE THEORIQUE ET PRATIQUE DE L'ERE DANS LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRES AU BURKINA FASO	17
Dans les projets de développement intégrés, l'ERE doit être une démarche essentielle à l'action. Elle doit permettre aux communautés rurales de se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.....	17
II.1. Cadre théorique.....	17
II.1.1. Qu'est ce que l'éducation ?.....	17
II.1.2. Qu'est ce que l'environnement ?.....	17
II.1.3. L'environnement et le milieu.....	20
II.1.4. Eléments de définition de l'Education Relative à l'Environnement.....	20
II.1.5. Valeurs de cette éducation.....	22
II.1.6. Finalités et objectifs.....	22
II.1.7. Education relative à l'Environnement et développement durable.....	25
II.2. Pratique de l'ERE dans les projets de développement intégrés au Burkina Faso	26
II.2.1. Les stratégies d'intervention éducative mises en œuvre.....	26
II.2.2. Forces et faiblesses des stratégies éducatives mises en oeuvre.....	28
II.2.3. Critique de l'approche pédagogique de l'ERE dans les projets de lutte contre la désertification au Burkina Faso	29
DEUXIEME PARTIE: L'APPROCHE PARTICIPATIVE ET L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU COMMUNAUTAIRE RURAL	31
CHAPITRE I : PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRES - APPROCHE PARTICIPATIVE ET ERE	32

Le développement de l'approche participative en tant que méthodologie d'intervention en milieu rural est relativement récent. Il répond au souci d'associer les populations à la restauration du milieu et à la gestion des ressources naturelles...	32
I.1. Développement rural et approche participative.....	32
I.1.1. Historique de la participation et du développement rural	32
I.1.2. Définition de l'approche participative.....	32
I.1.3. Typologie de la participation	34
Source : Union mondiale pour la conservation de la nature (UICN, 2003).....	35
I.1.4. Fondements et principe de la participation.....	35
I.1.5. Les enjeux de la participation dans les projets de développements intégrés.	37
I.2. Projets de développement intégrés et ERE	38
I.2.1. Eléments de définition d'un projet de développement intégré	38
I.2.2. Analyse critique de la participation dans les projets de développement intégrés.....	38
I.2.3. Les étapes de l'apprentissage en ERE et de l'action participative dans les projets de développement intégrés.....	40
CHAPITRE II. METHODE D'APPRENTISSAGE ET D'ACTION PARTICIPATIVES DANS LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRES.....	47
Les méthodes d'apprentissage et d'action participatives permettent d'obtenir l'engagement total des communautés. Elles favorisent l'enrichissement mutuel et développement le sens de responsabilité pour la prise de décision.....	47
II.1 Les méthodes d'apprentissage et d'action participatives	47
II.1.1. Définition de la méthode	47
II.1.2. L'apprentissage par résolution de problèmes	47
II.1.3. L'apprentissage social ou coopératif.....	50
II.1.4. La pédagogie du projet ou par le projet.....	51
II.2 Les outils pédagogiques de mise en œuvre	53
II.2.1. Le diapo - langage.....	53
II.2.2. Le Tableau - langage.....	54
II.2.3. La boîte à images.....	55
II.2.4. Le film fixe ou diaporama	55
II.2.5. La Carte du village ou du terroir	56
II.2.6. L'album photographique	57
TROISIEME PARTIE : PISTES DE REFLEXION POUR UN MEILLEUR ANCRAGE DES INTERVENTIONS EDUCATIVES EN MILIEU COMMUNAUTAIRE RURAL....	58
CHAPITRE I : VERS UNE NOUVELLE STRATEGIE D'INTERVENTION EDUCATIVE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE RURAL.....	59
I.1. Investir le champ des représentations sociales	59
I.1.1. Comprendre l'analyse locale des processus écologiques.....	59
I.1.2. Projets de développement intégrés et réalités socio-culturelles.....	60
I.1.3. Favoriser une dynamique de changement interne à long terme	61
I.2. Promouvoir les démarches centrées sur le capital social	63
I.2.1. La notion de capital social.....	63
I.2.2. Capital social et bonne gouvernance	64
II.2.3 Prendre en compte la question du genre	65
CHAPITRE II : ERE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MILIEU COMMUNAUTAIRE RURAL.....	66
II.1. Importance des Savoirs Ecologiques Traditionnels dans les projets de développement intégrés.....	66
II.1.1. Définition du Savoir Ecologique Traditionnel.....	66
II.1.2. S.E.T et gestion de l'environnement.	67

II.1.3 L'apport du SET dans les projets de développement intégrés.....	68
BIBLIOGRAPHIE.....	75

LISTE DES FIGURES

Figure 1: CARTE CLIMATIQUE DU BURKINA FASO.....	11
Figure 2 : Problématique socio - écologiques au Burkina Faso.....	16
Figure 3 : Schéma simplifié de la méthode de résolution des problèmes	49

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Typologie de la participation au développement local.....	35
Tableau 2 : L' ERE dans les projets de développement intégrés.....	40

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AQPERE : Association Québécoise pour la Promotion de l'Education Relative à l'Environnement

CIEM : Conseil International d'Education Mésologique

CONEDD : Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable

DDCE : Division du Développement des Compétences en Environnement

DHD : Développement Humain Durable

EEM : Evaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire

ERE : Education Relative à L'Environnement

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

GRAAP : Groupe de Recherche et d'Appui à l'Autopromotion des Populations

MARP : Méthode accélérée de Recherche Participative

INSD : Institut National des Statistiques et de la Démographie

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PANEED : Plan d'Action Nationale d'Education Environnementale pour le Développement Durable

PDRI : Programme de Développement Rural Intégré

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

PROGONA : Projet de bois de village et reconstitution des forêts de gonakiers

S.E.T : Savoir Ecologique Traditionnel

SNEE : Stratégie Nationale pour l'Education Environnementale

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture

UQÀM : Université du Québec à Montréal

INTRODUCTION

La dégradation de l'environnement est devenue de nos jours une préoccupation mondiale à tous les niveaux de réflexion, de décision et d'action du fait de l'exploitation abusive des ressources naturelles et de la perturbation des équilibres socio-écologiques. Les ressources vivantes indispensables à la survie de l'humanité et les différents écosystèmes qui caractérisent la biosphère, connaissent du fait de l'action anthropique, des signes de stress prononcé. Cette menace qui pèse aujourd'hui sur l'homme, suscite de plus en plus une large prise de conscience au niveau des associations et organisations non gouvernementales qui militent pour la défense et la sauvegarde de l'environnement. Depuis des décennies, elles alertent l'opinion publique sur le mal développement du monde et soulignent l'insoutenabilité écologique du développement au nord comme au sud. Aujourd'hui ces avertissements sont entendus car les gouvernements affirment vouloir entrer dans un cycle de négociations destiné à établir les règles d'un développement responsable pour l'humanité.

En effet la prise en compte de l'environnement dans la définition des politiques et stratégies de développement peut être considérée comme un des faits majeurs des réflexions et initiatives des dernières années sur le devenir des sociétés. Elle a permis de mieux situer l'importance du milieu naturel dans la satisfaction des besoins humains, mais aussi de développer la réflexion autour des stratégies susceptibles de garantir le maintien et la préservation des ressources naturelles. Des congrès et des conférences d'envergure internationale ont été organisés à ce sujet pour trouver les méthodes et les moyens adéquats en vue de résoudre les problèmes environnementaux. Ainsi depuis la première conférence mondiale sur l'environnement humain, tenue à Stockholm en 1972, en passant par la conférence de Tbilissi en 1977, le sommet de Rio 1992, le sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg en 2002, la constante relevée est l'intérêt tout particulier accordé à l'ERE. Cette éducation a été reconnue par le PNUE comme un important outil de prévention et de résolution des problèmes découlant de la détérioration des systèmes de support à la vie et de l'épuisement des ressources collectives. Elle se présente comme un instrument stratégique pour la formation des valeurs d'habiletés et de capacités permettant de réapprendre le monde et d'aller vers des sociétés durables. C'est pour cette raison qu'il a été recommandé aux pays participants, la mise sur pied à l'échelle nationale d'un programme d'ERE. Cette

importance a été renforcée sur le plan international par les Nations Unies, en décrétant la décennie 2005 - 2014, décennie mondiale pour l'éducation et le développement durable supervisée par l'UNESCO. Mettre en rapport l'Education - l'Environnement et le Développement est donc une nécessité pour l'ensemble des peuples et une condition essentielle à l'instauration d'un dialogue critique qui guide les sociétés vers la construction de la durabilité.

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Le Burkina Faso, pays sahélien du groupe des pays les moins avancés, est aujourd'hui confronté à la dégradation accélérée de son environnement et de ses ressources naturelles. L'intervention de l'homme dans le milieu à travers les activités indispensables qu'il mène pour sa survie et pour le développement économique du pays, y prend souvent l'aspect de véritables agressions à telle enseigne que le pays se trouve installé dans un processus cumulatif de détérioration du milieu biophysique, susceptible de saper de manière irréversible le substrat même du développement national. Cette dégradation a des conséquences immédiates sur la santé et sur les conditions de vie de la population. Les pouvoirs publics en ont pris conscience et sont préoccupés de plus en plus à asseoir au profit des communautés nationales, des formules et alternatives de développement appropriées qui permettent de relever ce défi.

Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté élaboré par l'Etat en juin 2000 et approuvé par la Banque Mondiale, traduit cette préoccupation, en préconisant la recherche d'un équilibre entre les besoins des populations et la gestion durable des ressources naturelles. En effet le renforcement des équilibres socio-écologiques contribue à la lutte contre la pauvreté et au développement soutenu de la production agro-sylvo-pastorale. C'est dans cette optique et conformément aux engagements pris à Rio (1992) et en application du chapitre 36 de l'Agenda 21 qui souligne le rôle essentiel de l'éducation au développement durable, que le Burkina Faso a adopté une Stratégie Nationale pour l'Education Environnementale (SNEE) en juin 2001 et un Plan d'Action Nationale d'Education Environnementale pour le Développement Durable(PANEED) par décret n°2004-625/PRES/PM/MECV/MFB/MEBA/MESSRS du 30 décembre 2004. Ce plan est un outil de mise en œuvre de la stratégie nationale d'éducation environnementale. Il est également un cadre référentiel indicatif de coordination et

d'évaluation des actions entreprises en matière d'éducation relative à l'environnement au Burkina Faso. Cette volonté politique clairement affichée par les pouvoirs publics s'est traduite par la création du CONEDD¹, structure nationale dont relève l'éducation environnementale à travers sa Division du Développement des Compétences en Environnement (DDCE). Au plan législatif, l'article 15 du Code de l'Environnement dispose qu': "Il est institué au Burkina Faso, une Education Environnementale dans tous les plans, programmes et projets de développement ainsi que dans les ordres d'enseignement pour faciliter la prise en compte des principes fondamentaux de préservation de l'environnement dans le développement socio- économique du pays". D'une manière générale, au plan institutionnel, les activités d'éducation environnementale au Burkina Faso sont essentiellement ancrées dans les départements ministériels à travers des plans et programmes, ou exécutés par des ONG, ou des associations. Ces structures ont toujours œuvré à la base, à travers la conception et la mise en œuvre de projets développement intégrés. Ainsi bon nombre d'actions en matière d'ERE en milieu communautaire rural, ont été réalisées sur financement extérieur soit dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale pour celles initiées par l'Etat, soit dans le cadre de partenariat spécifique pour celles développées par les ONG et les divers mouvements associatifs. En outre les résultats mitigés enregistrés dans la gestion de l'environnement en milieu rural, en rapport avec les stratégies mises en œuvre et les ressources investies par ces projets de développement intégrés traduisent s'il en est besoin, l'incohérence des interventions en ERE dans le milieu communautaire rural. Dans ce contexte, l'amélioration des stratégies éducatives s'avère une nécessité au regard de l'importance de la détérioration des conditions de vie et du milieu biophysique dans les zones rurales au Burkina Faso.

Comment est-on arrivé à un tel niveau de dégradation des écosystèmes terrestres au Burkina Faso ? Quels éléments du système de production, du système social, écologique, culturel et politique sont susceptibles de menacer la stabilité des écosystèmes ? Quelles sont les limites des approches éducatives mises en œuvre dans les projets de développement intégrés ? Pourra-t-on inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources naturelles et vaincre l'inertie des processus non durables ? Comment faire de l'ERE une démarche essentielle à l'action et à l'engagement social dans la gestion des écosystèmes en milieu communautaire rural ? Ce questionnement

¹ Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable - Burkina Faso.

nous amène à développer des pistes de réflexion et d'action sur le triptyque Education - Environnement- Développement. Il ne s'agit pas d'inventer de nouvelles valeurs, mais de donner un sens stratégique et vital à celles qui existent. Il s'agit de faire de l'ERE dans un contexte de rupture profonde entre sociétés et nature, un instrument stratégique pour la formation des valeurs d'habiletés et de capacités permettant de réapprendre le monde et d'aller vers des sociétés durables. Telles sont les préoccupations essentielles que nous examinerons dans la présente étude intitulée: "Regard critique sur la dimension Education Relative à l'Environnement dans les projets de développement intégrés au Burkina Faso: contribution pour un meilleur ancrage des interventions en milieu communautaire rural."

JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le Burkina Faso est un pays sahélien dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Environ 80% de sa population vit en milieu rural dans des conditions écologiquement fragiles. Cette précarité constitue un handicap majeur pour l'économie nationale et installe le pays dans un cycle de crises alimentaires sévères. Pendant ce temps la population ne cesse de croître surtout en milieu rural, ce qui se traduit par la progression de la demande alimentaire dont l'une des conséquences est la mise en culture des terres marginales. Ainsi pour faire face à la dégradation de leur condition de vie et de production, les populations rurales ont développé des stratégies individuelles et collectives, afin d'accroître l'offre alimentaire. Elles ont pour ce faire, développé des techniques endogènes de gestion des ressources naturelles et de lutte contre la désertification. Bien que celles-ci aient fait leur preuve, les résultats sont restés en deçà des attentes. La crise écologique progresse et les populations continuent de se battre contre l'adversité. La recherche, à travers les sciences d'ingénierie agricole avance et accompagne les producteurs par la création et la mise au point de nouvelles variétés agricoles et de nouvelles techniques de protection de l'environnement que tentent de mettre en œuvre, non sans difficulté les projets ou programmes de développement intégrés. Les actions conduites jusqu'à présent par ces projets se caractérisent par une insuffisance d'expertise appropriée pour adresser les questions de changement d'éthique vis-à-vis de l'environnement de façon holistique. En conséquence il est donc nécessaire de développer la réflexion sur les approches méthodologiques pertinentes en matière d'ERE, en milieu communautaire rural, afin d'augmenter

l'efficacité de ces projets et d'obtenir l'adhésion et la participation effective des populations rurales.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs prioritaires visés à travers la présente étude consistent à promouvoir l'ERE dans les projets de développement intégrés au Burkina Faso et à cerner tous les contours d'un investissement conséquent et responsable des communautés rurales dans la protection de l'environnement et dans le renforcement des équilibres socio-écologiques.

Objectifs généraux

- Faire de l'ERE une démarche essentielle à l'action dans la gestion des écosystèmes au Burkina Faso à travers les projets de développement intégrés.
- Identifier les pistes d'amélioration pour un meilleur ancrage des interventions en ERE en milieu communautaire rural.

Objectifs spécifiques

- Analyser les forces et les faiblesses de l'ERE en milieu communautaire rural.
- Améliorer les stratégies d'intervention éducative dans la résolution des questions environnementales en milieu communautaire rural.
- Prendre en compte la dimension culturelle du rapport à l'environnement dans le traitement des questions environnementales.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

La méthodologie de recherche définie dans le cadre de la présente étude est la recherche qualitative. Elle s'est appuyée sur les points suivants:

- La recherche bibliographique

Cette étape a consisté à faire une revue bibliographique des principaux ouvrages qui traitent de l'ERE d'une manière générale et de ceux qui traitent plus spécifiquement des stratégies d'éducation et de formation à l'environnement dans les milieux d'intervention non formels. Cette recherche bibliographique s'est déroulée aussi bien à l'Université Senghor qu'à la Chaire de Recherche en Education Relative à l'Environnement de l'université du Québec à Montréal (UQÀM). Nous avons consulté également les textes de lois et les lettres de politique nationale qui traitent de la gestion des ressources naturelles et de la protection de l'environnement au Burkina Faso.

- Les entrevues réalisées

Cette phase de notre étude s'est déroulée en deux étapes : Nous avons organisé des entrevues avec des responsables de projets de développement intégrés. Ces entretiens quoique limités nous ont permis de prendre la mesure des difficultés auxquelles sont confrontés ces projets en matière d'ERE.

Durant le stage de formation professionnelle que nous avons effectué au Canada du 02 mai au 31 juillet 2006, sur la thématique "*Développement de compétences en matière d'éducation et de formation relatives à l'environnement dans les milieux d'intervention non formels*" nous avons bénéficié de l'appui de personnes ressources relevant du milieu de la recherche et du milieu associatif et directement impliquées dans les questions d'éducation, d'environnement et de développement:

- Il s'agit de M. Robert Litzler, président de l'AQPERE et membre fondateur de l'ONG internationale Planet'Ere.

- Madame Lucie Sauvé, titulaire de la Chaire de Recherche en Education Relative à L'Environnement de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

- M. Armel Boutard, Professeur à l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'UQÀM et professeur associé à la Chaire de Recherche en Education Relative à L'Environnement.

Ces personnes ressources nous ont aidé à mûrir et à organiser notre réflexion sur la problématique de l'ERE en milieu non formel.

L'observation sur le terrain

Nous avons enrichi notre démarche par les observations que nous avons pu faire sur le terrain, en milieu rural au Burkina Faso. Ainsi nous avons capitalisé pour le compte de l'étude, les points de vues de certains paysans par rapport aux projets développés dans leur localité.

L'analyse critique des informations collectées

Nous avons recoupé les informations collectées sous plusieurs angles afin d'établir leur pertinence pour l'étude. Ensuite nous les avons analysé et interprété afin d'aboutir à des recommandations fiables.

**PREMIERE PARTIE : CARACTERISTIQUES SOCIO-ECOLOGQUES
DU MILIEU NATUREL ET PRATIQUE DE L'EDUCATION RELATIVE A
L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU COMMUNAUTAIRE RURAL AU
BURKINA FASO.**

« Il n'existe certainement pas de plus grande contribution ou d'élément plus essentiel pour les stratégies environnementales à long terme, pour un développement durable, respectueux de l'environnement que l'éducation et la formation des générations futures dans la perspective d'une éthique environnementale universelle. »

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

CHAPITRE I. PROBLEMATIQUES SOCIO- ECOLOGIQUES AU BURKINA FASO

La variabilité spatio - temporelle des précipitations, le surpâturage, les défrichements incontrôlés, les cultures itinérantes sur brûlis, les feux de brousse, la suppression de la jachère, les coupes abusives des bois de chauffe, la succession de plusieurs hivernages à pluviométrie déficitaire sont autant d'agressions anthropo - climatiques qui illustrent les problématiques socio-économiques au Burkina Faso.

I.1. Présentation du cadre biophysique de l'étude

Le cadre biophysique du Burkina Faso se caractérise par son uniformité et sa planéité. Au regard des conditions écologiques, le territoire national se découpe en quatre domaines climatiques et phytogéographiques.

I.1.1. Situation géographique du Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé qui s'étend sur une superficie de 274.000 km². Il est situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, dans la boucle du fleuve Niger et a une population estimée en 2005 à 13,9 millions d'habitants². Il est limité au Nord et à l'Ouest par le Mali, à l'Est par le Niger, au Sud par le Bénin, le Togo, le Ghana et la Cote d'Ivoire. Il est compris entre 9°20' et 15°5' de latitude Nord, 2°20' de longitude Est et 5°30' de longitude Ouest.

I.1.2. Relief et hydrographie

La majeure partie du territoire burkinabé (environ 75%) repose sur un vieux socle cristallin précambrien qui lui confère un relief globalement plat et monotone. L'altitude moyenne est de 400 mètres avec des altitudes extrêmes de 125 mètres au Sud - Est (région de Pama) à 749 mètres au Sud - Ouest (Pic de Ténakourou). Cette platitude n'exclut pas une certaine variabilité; ainsi la genèse et la nature des roches permettent de distinguer deux grands domaines topographiques:

- Une immense pénéplaine qui occupe les 3/4 du pays. Elle est issue de l'action biomorphoclimatique débutée au Précambrien. Le relief ainsi créé repose sur des roches volcaniques et métamorphiques à structure cristalline.

² Populations et Sociétés N° 414 juillet - aout 2005

- Un massif gréseux qui occupe le Sud - Ouest. C'est la partie la plus accidentée et la plus haute du Burkina Faso. Le modelé est constitué de roches sédimentaires. A coté de ces deux domaines topographiques, on note quelques modelés spécifiques telles que les dunes, les chaînes birrimiennes du Précambrien moyen, les tables cuirassées et la falaise du Gobnangou.

Les ressources en eaux de surface sont nombreuses et variées, mais elles sont exposées à une forte évaporation du fait de l'importance de l'insolation. Les nappes phréatiques, elles, sont peu profondes et leur potentiel est en diminution du fait de la baisse progressive de la pluviométrie sur l'ensemble du territoire.

I.1.3.Le climat

Du fait de sa position géographique, le Burkina Faso reçoit l'influence d'un climat tropical sec de type soudanien qui alterne deux saisons: une longue saison sèche d'octobre à avril et une courte saison des pluies de mai à septembre. La grande variabilité spatio - temporelle des précipitations est le principal facteur responsable de la variation des rendements agricoles. C'est cette caractéristique qui est à la base de la subdivision du pays en trois (3) grandes zones climatiques bien distinctes :

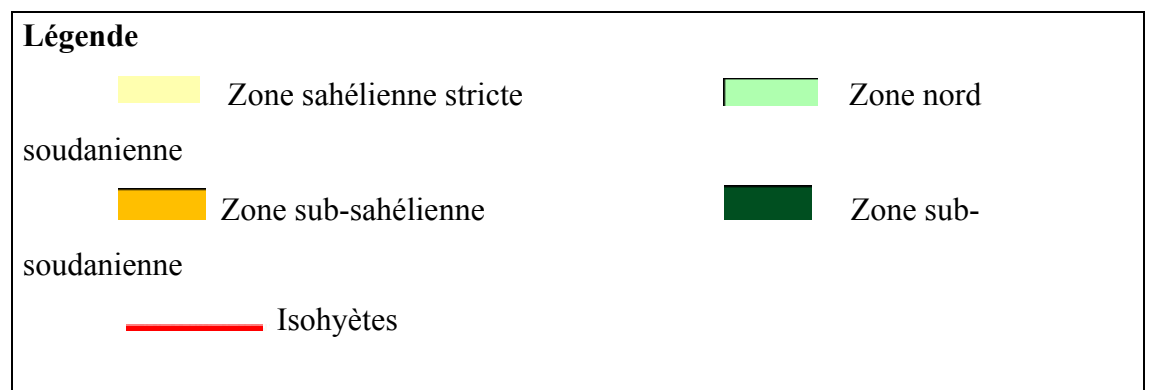
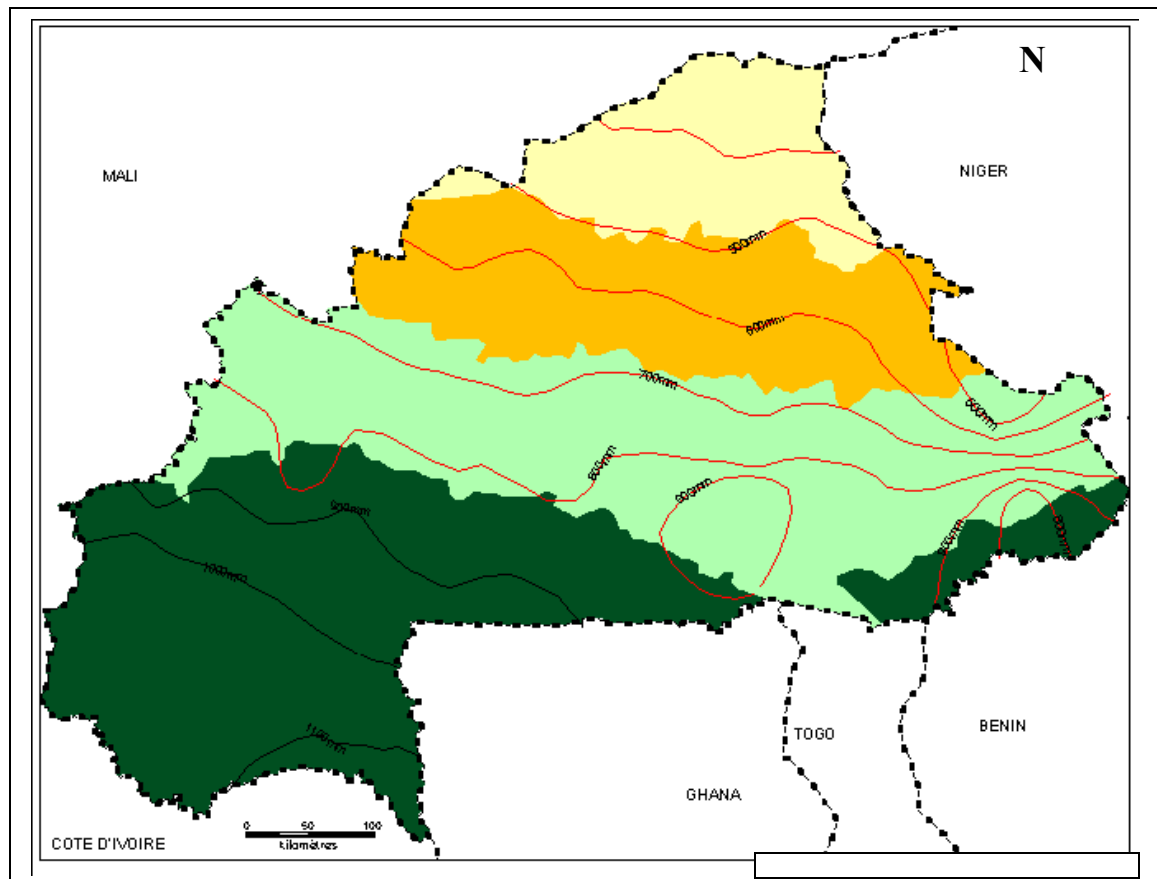
- la zone subsoudanienne : elle est comprise entre les isohyètes 900 et 1200 mm de pluviométrie annuelle. Elle occupe la partie Sud du pays et c'est la zone la plus humide du Burkina Faso.

- la zone nord soudanienne : elle est comprise entre les isohyètes 900mm et 600 mm de pluviométrie annuelle. Elle occupe le centre du pays et représente la zone climatique la plus vaste soit 65% du territoire.

- la zone sahélienne : elle représente 25% de la superficie totale et concerne la partie Nord du pays. Elle est comprise entre les isohyètes 600 et 250 mm de pluviométrie annuelle : c'est la zone la plus sèche du pays avec deux mois de saison pluvieuse. Elle se subdivise en deux zones : la zone subsahélienne et la zone strictement sahélienne.

Les humidités relatives sont faibles notamment en saison sèche, mais la demande évaporative reste élevée et peut excéder 10 mm/jour³.

Figure 1: CARTE CLIMATIQUE DU BURKINA FASO⁴



³ Atlas, Jeune Afrique 1993

⁴ Institut Géographique du Burkina Faso, Septembre 2003.

I.1.4. Végétation et sols

La végétation du Burkina Faso est constituée de formations essentiellement mixtes, ligneuses et herbacées donnant des steppes, des savanes et des forêts claires. On rencontre des galeries forestières le long des cours d'eau. Les peuplements monospécifiques ou fermés sont peu nombreux et circonscrits dans les sites particuliers comme les bas-fonds et les vallées alluviales. Cette végétation est quasi décidue, allant de la forêt à *Isobertina Doka* au Sud à la steppe arbustive à épineux au Nord.

Les études pédologiques réalisées par les laboratoires nationaux, font état de la présence de neuf (9) grands groupes de sols qui se présentent comme suit:

- les sols minéraux bruts ou lithosols (3%).
- les sols peu évolués (fluvisols et regosols) (26 %).
- les vertisols (3%).
- les sols brunifiés (11%).
- les sols ferrugineux tropicaux (39%).
- les sols ferrallitiques (2%).
- les sols hydromorphes (13%).
- les sols sodiques à structure dégradée (5%).
- les sols isohumiques (1%).

Chaque groupe de sols présente des caractéristiques et des contraintes spécifiques. Dans l'ensemble ce sont des sols qui ont un faible niveau de fertilité. Ils subissent de façon accrue le phénomène du ruissellement et d'érosion hydrique et/ou éolienne.

I.2 Dynamiques socio - écologiques

I.2.1. Dynamiques démographiques et migrations paysannes

Le Burkina Faso a une population estimée à environ 13.9 millions d'habitants⁵. 80% de cette population vit en milieu rural et tire l'essentiel de ses revenus des activités agro - pastorales. La pression démographique sur les ressources productives s'accroît de ce fait dans les zones rurales et prend de plus en plus une proportion inquiétante à telle enseigne que l'accès aux ressources foncières devient préoccupant. Ainsi on constate un

⁵ Populations et sociétés n° 414 juillet - août 2005

déséquilibre profond entre les régions fortement dégradées du Plateau Central, du Centre - Nord et les régions à fort potentiel agro-écologique du Sud- Ouest, jadis peu peuplé. Le Plateau Central, région la plus peuplée du pays, se caractérise de nos jours par des sols dégradés et par une pluviométrie très capricieuse. Cette région regroupe 43% de la population totale du pays avec une densité moyenne de 72,4 hts/km². Par contre dans le sud ouest, on observe une densité moyenne de 29,9 hts/km² et une pluviométrie abondante, propice à l'activité agricole. La principale conséquence de ce déséquilibre est le déplacement des populations rurales des zones écologiquement fragiles en direction des régions à fort potentiel agro-écologique. Ces migrations ont pris une proportion importante avec les sécheresses de 1970 - 1972 et 1983 et concernent des départs individuels ou collectifs, spontanés ou organisés vers des zones plus fertiles et sous exploitées, avec l'intention de s'y fixer temporairement pour la durée de la saison des pluies ou définitivement. Ces migrations rurales sont considérées comme une solution provisoire au problème de la surpopulation et à l'absence de terres cultivables. Mais assez vite, les problèmes de surexploitation ou de destruction des ressources végétales connus dans les zones de départ se reproduisent rapidement dans les régions d'accueil. Selon les études menées par l'INSD⁶ sur la base des photographies aériennes, de 10% en 1960, le taux d'occupation de l'espace dans le sud ouest est passé à 85% en 2000. Cette zone est ainsi devenue un espace rural fortement différencié du fait de la diversité des acteurs en présence qui cherchent à s'approprier la terre (migrants, autochtones, citadins) et de la multiplicité des activités en présence : agriculture, élevage, maraîchage etc.

I.2.2. Les systèmes d'exploitation agricole et dégradation des écosystèmes

Les dommages environnementaux liés aux systèmes d'exploitation agricole qui ont cours au Burkina Faso sont importants. En effet les méthodes archaïques actuelles de l'agriculture, même dans les conditions de faible degré d'occupation des terres sont destructrices des ressources naturelles et constituent de ce fait l'un des facteurs les plus importants de la désertification et de la perte de la diversité biologique. A titre d'exemple, selon le PNUE⁷ chaque année, le Burkina Faso perd 32000 hectares de forêts sous l'effet de l'agriculture itinérante sur brûlis. Cette pratique extensive qui fait subir à l'environnement de graves préjudices engendre une baisse générale de la

⁶ l'Institut National des Statistiques et de la Démographie - Burkina Faso

⁷ Programme des Nations Unies pour l'Environnement

productivité, un déclin de la capacité de charge des écosystèmes et une perte considérable de la diversité biologique. L'absence quasi-totale de formations végétales dans certaines parties du pays témoigne de cette influence. De même, l'exploitation anarchique du bois pour des raisons domestiques endommage fortement les ressources forestières. Cette pratique est également une des causes importantes de la désertification au Burkina Faso. Le bois de chauffe est en effet le principal combustible des ménages, il contribue pour 90% à la satisfaction des besoins énergétiques domestiques. La consommation actuelle de bois s'élève à environ 5 millions de m³ par an⁸. De tels systèmes de production rendent les agressions écologiques inéluctables et cumulatives dans la mesure où les masses paysannes sont contraintes au quotidien de tirer des formations végétales immédiates, l'essentiel des ressources dont elles ont besoin pour vivre. Ainsi les populations subissent les préjudices d'écosystèmes appauvris qui renforcent la précarité de l'économie nationale.

I.2.3. Elevage extensif et dégradation du potentiel productif.

Le Burkina Faso est un pays agro- pastoral, mais les pratiques d'élevage extensif et transhumant qui ont cours occasionnent dans ce pays des signes de stress important sur le milieu biophysique. Les écosystèmes des zones rurales, déjà fragilisés par la pression démographique et l'agriculture extensive sur brûlis, sont davantage dégradés par le surpâturage. Ce processus de dégradation du couvert végétal, accentue la fragilité du sol et facilite l'apparition de croûtes de surface qui empêchent l'humidification du sol et diminuent la repousse de la végétation ligneuse ou herbacée. Les couches superficielles du sol sont ainsi exposées à une forte insolation qui modifie profondément leurs caractéristiques physiques et chimiques provoquant ainsi une dégradation accélérée du potentiel productif de l'ensemble des écosystèmes des zones rurales.

I.2.4. Problèmes environnementaux majeurs au Burkina Faso

Le Burkina Faso possède des ressources naturelles importantes. Cependant ces ressources connaissent une dégradation dont le niveau de sévérité est fonction de la détérioration des conditions éoclimatiques et de la pression anthropique sur les écosystèmes. En effet, ce pays est confronté non seulement aux grands problèmes environnementaux qui menacent actuellement l'avenir de l'humanité (changement

⁸ Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques: Rapport du Burkina Faso

climatique, destruction de la couche d'ozone, effet de serre, pollutions diverses etc.), mais aussi et de manière très sévère à des problèmes environnementaux spécifiques telles que la dégradation des terres arables, la désertification et la persistance de sécheresses récurrentes. Bien que la connaissance de l'état réel des ressources naturelles soit encore insuffisante au Burkina Faso, les recherches effectuées à ce sujet et les données disponibles révèlent une amplification du processus de dégradation des ressources naturelles. Cette crise écologique qui affecte le potentiel productif du pays devient de plus en plus inquiétante, malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics et les nombreuses campagnes de reboisement qui ont été faites. Elle se traduit par :

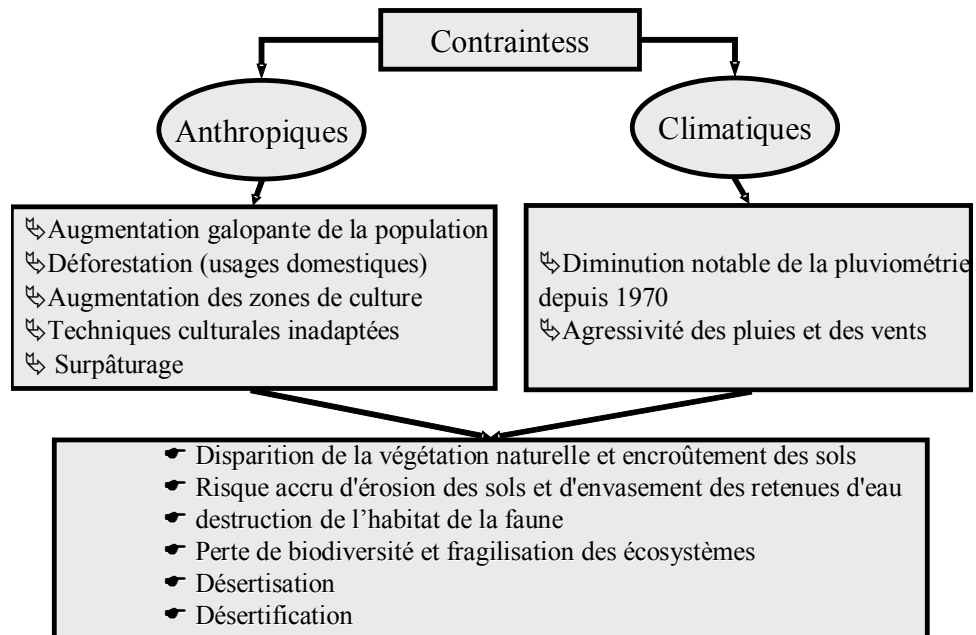
- la destruction accélérée du couvert végétal;
- l'exposition du sol à une forte insolation;
- la baisse du taux de matières organiques du sol;
- la destruction de la microflore;
- la détérioration de la structure du sol et des états de surface;
- la dégradation des ressources en eau;
- la détérioration des niches écologiques et de la chaîne trophique;
- la perte de la diversité biologique;

1.2.5. La dégradation du cadre de vie et du bien être social

La crise écologique qui marque profondément le Burkina Faso, s'accompagne de nos jours d'une pauvreté importante. Cette situation est particulièrement sévère en milieu rural où les populations vivent dans un état de délabrement avancé. Elle se traduit par la détérioration des conditions de santé dans les zones rurales, et par l'extension des surfaces agricoles au détriment des terres marginales. Selon le rapport de synthèse de l'EEM⁹, les perturbations des systèmes vivants liés à l'activité anthropique dégradent les services rendus par les écosystèmes et favorisent l'apparition soudaine de maladies infectieuses et de parasites agricoles. Ces réalités écologiques consolident la pauvreté à l'échelle nationale et installent le pays dans une situation d'insécurité alimentaire persistante.

⁹ Evaluation des Ecosystèmes Pour le Millénaire.

Figure 2 : Problématique socio - écologiques au Burkina Faso



Source : auteur

En somme, la dégradation continue des ressources naturelles et de l'environnement au Burkina Faso justifie l'intervention concrète sur le terrain de pratiques éducatives, seules capables d'apporter de réelles changements de comportement des populations rurales. C'est dans cette optique et conformément à l'article 15 du code de l'environnement que obligation est faite de développer l'éducation environnementale dans tous les plans, programmes et projets de développement intégrés au Burkina Faso. Mais comment les pratiques éducatives sont-elles menées dans les projets de développement intégrés qui ont cours en milieu communautaire rural? Comment sont organisées les interventions auprès des communautés rurales ? Quelles sont les forces et les faiblesses des démarches d'intervention mises en œuvre pour susciter l'adhésion et l'engagement volontaire des communautés rurales à la protection de l'environnement et des ressources naturelles ? Ce questionnement nous amène à jeter un regard critique sur les pratiques existantes en analysant les caractéristiques de l'ERE en milieu communautaire rural au Burkina Faso.

CHAPITRE II. CADRE THEORIQUE ET PRATIQUE DE L'ERE DANS LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRES AU BURKINA FASO

Dans les projets de développement intégrés, l'ERE doit être une démarche essentielle à l'action. Elle doit permettre aux communautés rurales de se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.

II.1. Cadre théorique

II.1.1. Qu'est ce que l'éducation ?

L'éducation est un processus d'apprentissage complexe dont la finalité est le développement c'est-à-dire la réalisation, l'épanouissement et l'actualisation de l'homme au sein de son groupe social Cette finalité se réalise à travers un ensemble d'attitudes référées à des valeurs acceptées. L'éducation se réalise du début à la fin de la vie et n'est jamais achevée, elle est progressive et concerne l'être et l'agir sous toutes ses dimensions: intellectuelle, affective, esthétique, physique, motrice, psychologique, sociale etc. L'éducation est plus que l'enseignement, la formation ou l'information, elle regroupe sept termes qui lui sont parfois associés : *sensibilisation, conscientisation, vulgarisation, communication, information, animation, enseignement et formation*¹⁰. En effet l'éducation signalait Delors (1996, p.7)¹¹ " constitue l'une des plus puissantes armes dont nous disposons pour modeler l'avenir". Elle est déterminante pour contribuer à une meilleure prise de conscience de la réalité et pour développer une plus grande faculté de discernement à l'égard de celle-ci. Ainsi en développant la capacité de réflexion critique, l'éducation permet une nouvelle lecture de la réalité dans toute sa complexité et permet de repenser l'agir individuel et collectif de l'être humain. En somme l'éducation apparaît comme un instrument stratégique pour la formation des valeurs d'habiletés et de capacités permettant de réapprendre le monde et d'aller vers des sociétés durables.

II.1.2 .Qu'est ce que l'environnement ?

Le mot environnement est apparu au XVI^{ème} siècle, mais c'est au début du XX^{ème} siècle qu'il s'installe véritablement dans la langue française. La réelle émergence de cette notion remonte aux années 60 et 70, lorsqu'on a brusquement pris conscience du

¹⁰ Tom Beryman, Chaire de recherche du Canada en Ere, UQAM; rapport de mission" projet CERE-Phase II, volet 300", novembre 2005.

¹¹ Delors Jacques et al., 1998 L'Education un trésor est caché dedans, Edition Odile Jacob 266p.

caractère limité des ressources naturelles nécessaires à la vie des hommes, ainsi que de la fragilité de la planète dont une exploitation abusive risquait de rompre l'équilibre. Par la suite cette idée s'est renforcée. Il s'agit de l'ensemble à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines. Etudier l'environnement, ce n'est donc pas seulement s'intéresser aux rapports entre l'homme et le milieu naturel, mais c'est aussi se préoccuper des relations entre l'homme et les structures sociales et économiques du milieu dans lequel il vit. De nos jours diverses conceptions de l'environnement ont été établies (Giordan et Souchon 1992):

- **Une conception techniciste** qui fait de l'environnement et des perturbations qui peuvent l'affecter un domaine technique étudié par les scientifiques. Les problèmes d'écologie et de pollution sont ceux pris en compte par les tenants de cette conception.
- **Une conception pratique** qui voit dans l'environnement le cadre de la vie quotidienne, et qui met l'accent sur la qualité de la vie et les nuisances qui l'affectent.
- **Une conception éthique** qui met l'accent sur les valeurs environnementales, comme le respect du vivant, la conservation de la biodiversité, la protection du milieu.
- **Une conception politique et sociale** qui met l'accent sur la **participation** des citoyens à la gestion de l'environnement.

Pour Lucie Sauvé(Sauvé,1997) chacun d'entre nous a une perception personnelle de l'environnement, qui s'est construite sur notre manière de vivre, sur notre culture, grâce aux personnes qui nous entourent. Ainsi elle distingue sept (7) conceptions de l'environnement:

- **L'environnement-problème** : cette conception représente l'environnement biophysique en proie aux pollutions et nuisances diverses. C'est un environnement naturel qu'il s'agit de protéger et de restaurer dans son intégrité originelle.

- **L'environnement-ressources** : c'est le patrimoine naturel d'où l'homme tire sa subsistance. Un patrimoine dont on connaît aujourd'hui les limites et qu'il convient de bien gérer dans une perspective de développement durable.

- **L'environnement-nature**: c'est l'environnement originel dont l'Homme s'est malencontreusement coupé et avec lequel il doit renouer pour être pleinement lui-même, car là se trouvent ses vraies racines. Cet environnement est selon Lucie Sauvé "l'environnement cathédrale" pour les uns, qu'il convient d'admirer et de respecter et la "nature utérus" pour les autres dans laquelle il convient de se fondre pour renaître, limpide et purifié, débarrassé de tous les miasmes engendrés par le mode de vie que nous impose la société d'aujourd'hui.

- **L'environnement-biosphère** : C'est celui de la biosphère que l'homme doit prendre en compte pour survivre. C'est le " monde fini" d'Albert Jacquard ¹², qui exige une gestion planétaire, en référence à une éthique globale pour aujourd'hui et demain.

- **L'environnement-milieu de vie** : cet environnement correspond au milieu de vie, premier creuset d'une responsabilité environnementale, dans lequel l'homme évolue au cours de ses activités de travail et de loisirs. C'est un environnement de proximité, qui appartient à chaque individu, qui se doit de le protéger, de l'aménager et de l'embellir pour améliorer sa qualité de vie.

- **L'environnement-projet communautaire**: c'est l'environnement des hommes vivant en société. C'est un environnement collectif, dans la gestion duquel tout un chacun doit s'impliquer. Ses valeurs sont la solidarité et la démocratie. C'est un lieu de coopération et de partenariat pour réaliser les changements souhaités au sein d'une collectivité.

- **Enfin l'environnement-système** : L'environnement qui est appréhendé par l'exercice de la pensée systémique. Il s'agit d'accéder à une compréhension d'ensemble des réalités environnementales et disposer ainsi des intrants nécessaires à une prise de décision judicieuse.

¹² Jacquard Albert, 1993 Voici le temps du monde fini, Edition du Seuil, 183p.

II.1.3. L'environnement et le milieu

Pour saisir dans toute sa complexité la notion d'environnement, il importe de la distinguer de celle du milieu. Le milieu est une réalité complexe, constituée par un tissu dense d'interrelations entre des composantes variées. Il est synonyme de l'écosystème qui inclut une dimension fonctionnelle. L'environnement se distingue du milieu en ce sens qu'il est ce dernier plus le regard de l'homme sur lui, regard impliquant un jugement de son action dans le milieu. La notion d'environnement résulte donc de la prise de conscience des relations d'interdépendance existant entre l'homme et les composantes biophysiques, économiques, sociales et culturelles du milieu, ainsi que de la prise en compte de la fragilité des équilibres issus de ces interrelations. En fait le milieu cède la place à l'environnement à partir du moment où l'homme cesse de jeter sur lui un regard neutre, pour manifester à son égard une attitude d'implication, et à partir du moment où, en plus d'être vécu et pensé, le milieu est également agi. L'étude de l'environnement, est donc la prise de conscience des problèmes d'équilibre entre les êtres vivants et ce qui les entoure et conditionne leur vie. Il n'y a donc d'environnement que pour un être humain et l'étude de l'environnement ne peut se faire qu'à partir de problèmes rencontrés par les collectivités humaines, elle n'a de sens que pour l'homme ou pour des groupes humains.

II.1.4. Eléments de définition de l'Education Relative à l'Environnement

L'éducation relative à l'environnement est une dimension intégrante, voire fondamentale de l'éducation contemporaine, qui concerne la relation des personnes et des groupes sociaux à leur milieu de vie. Elle contribue au développement de sociétés responsables, capables d'autonomie, de solidarité et se définit à partir de sa finalité essentielle. S'inscrivant dans cette vision et suivant une orientation de critique sociale, elle joue un rôle clé dans la construction de nouvelles attitudes, de nouvelles conduites et valeurs des personnes et des communautés à l'égard de l'environnement. A l'origine, cette éducation se limitait à la transmission de savoir théorique, par exemple la connaissance des milieux naturels, et de savoir-faire (capacité d'observation, de synthèse, de compréhension et d'analyse etc.). Aujourd'hui en plus de la maîtrise des connaissances environnementales, elle encourage le développement de savoir être, qui

fait appel aux notions de responsabilité et de respect et qui vise à développer des attitudes et des comportements écocitoyens.

Selon l'UNESCO, l'ERE consiste à amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement, tant naturel que créé par l'homme, complexité due à l'interaction de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels ainsi qu'à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention et à la solution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement¹³. Cette éducation vise à construire une identité environnementale, un sens de l'être au monde, une appartenance au milieu de vie, une culture de l'engagement (Sauvé, 1997).¹⁴ A l'échelle des communautés, puis à celle de réseaux de solidarité élargis, elle cherche à induire des dynamiques sociales favorisant l'approche collaborative et critique des réalités socio-environnementales et une prise en charge autonome et créative des problèmes qui se posent et des projets qui émergent. C'est donc un processus permanent grâce auquel les individus prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, les expériences ainsi que la détermination qui leur permettront d'agir individuellement et collectivement pour résoudre les problèmes environnementaux présents et futurs. L'éducation environnementale a pour tâche de diffuser le savoir sur l'influence physique et sociale, directe et indirecte, de l'environnement. Elle doit aussi transmettre les connaissances sur l'interaction entre les activités locales et leurs conséquences. Elle inclut une perspective politique et un projet de transformation sociale. En effet, aujourd'hui, en raison des rapports entre l'altération de l'environnement géographique et les problèmes sociaux et politiques contemporains, l'ERE assume une importante fonction sociale. C'est un instrument essentiel pour accroître la conscience écologique et stimuler l'action. Elle s'adresse à tous les agents de la société : les individus, les communautés, les collectivités publiques, le secteur privé, les gouvernements, les responsables de politiques et les organisations internationales. C'est une éducation interdisciplinaire et pluridisciplinaire dirigée vers l'action, avec pour thème central l'environnement. Elle vise à amener l'homme à aiguiser son sens critique, à adopter un comportement quotidien responsable et respectueux de son environnement et de son milieu de vie.

¹³ Conférence internationale sur L'ERE à Tbilissi, 1977.

¹⁴Sauvé, L(1997) Education Relative à l'Environnement, 2e édition, Montréal, Guérin 361 P.

II.1.5. Valeurs de cette éducation

Une valeur est un principe fondateur régulateur de l'exercice du jugement et des actions conduites par les membres d'une communauté. C'est un idéal qui motive à agir d'une telle manière plutôt que d'une autre, c'est une référence qui oriente les convictions et les comportements. Pour Goffin, Sauvé et Souchon, la solidarité, la tolérance, l'autonomie et la responsabilité sont les valeurs fondatrices de cette éducation.

- **Solidarité** vis-à-vis des autres peuples, des générations futures. Il s'agit de la solidarité intragénérationnelle et intergénérationnelle.

- **Tolérance** vis-à-vis de la diversité des individus, des sociétés et des cultures.

- **Autonomie** vis-à-vis de la capacité des individus et des groupes sociaux à comprendre leur environnement dans sa spécificité et à exercer sur la base de l'approche critique une action pertinente.

- **Responsabilité** vis-à-vis de la vie sous toutes ses formes dans nos actions quotidiennes. Il s'agit de la responsabilité morale telle que définie par Emmanuel Kant¹⁵ par opposition à la responsabilité légale.

Ce sont ces valeurs qui vont permettre l'acquisition de différents savoirs, et vont permettre d'agir de manière à ce que les conséquences de nos actions soient compatibles avec la permanence d'une vie sur terre. La valeur sociale de l'éducation environnementale faut-il le rappeler, contribue à reconstruire le sentiment d'identité, à développer leur sens civique et leur responsabilité envers la "chose publique" et à propager la culture de la participation et du souci de la qualité de leur environnement, créant ainsi un rapport affectif entre les personnes, les communautés et le territoire.

II.1.6. Finalités et objectifs

D'une manière générale, l'objectif d'un projet éducatif est la modification des comportements. Dans le secteur de l'éducation à l'environnement, ce concept se traduit par des projets qui valorisent une culture reposant sur le souci et le respect de

¹⁵ Philosophe allemand du XVIII^{ème} siècle. 1724 - 1804

l'environnement et qui incitent à adopter des comportements "écologiques". L'UNESCO, à la suite de la conférence de Belgrade (1975), précise que la finalité de l'ERE est de former une population mondiale consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui permettent de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels, et à empêcher qu'il ne s'en posent de nouveaux. Cette assertion montre de façon explicite qu'il est surtout question de faire en sorte que les citoyens et citoyennes du monde entier se sentent en mesure de comprendre, et surtout d'agir, sur les transformations que connaissent nos sociétés et les nouveaux enjeux qui en découlent, notamment écologiques, mais également, au delà, partout où se trouve posée la question des savoirs nécessaires à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Les finalités de l'éducation relative à l'environnement se résument comme suit:

- ❖ Susciter des modes de vie respectueux de l'environnement.

- ❖ Provoquer chez chacun une prise de conscience de sa relation avec le milieu de vie et l'environnement, ainsi que les conséquences de ses actes.

- ❖ Former des citoyens responsables et capables d'aborder les problèmes environnementaux.

Les objectifs visés par l'ERE consistent à acquérir des connaissances, des valeurs, des comportements et des compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la préservation et à la recherche de solution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement. En effet la prise de conscience des questions liées à l'environnement, la compréhension des interactions qui le régissent, la capacité d'anticiper ou de restaurer sous-tendent les objectifs de l'ERE. Il y a trois types d'objectifs complémentaires qui se dégagent de façon générale : les objectifs notionnels ou cognitifs, les objectifs méthodologiques et comportementaux.

- Objectifs notionnels ou cognitifs: le savoir

Une connaissance objective, rationnelle et éclairée des phénomènes et des systèmes est une condition essentielle à la bonne compréhension des problèmes environnementaux et permet une implication efficace dans leur résolution.

- Objectifs méthodologiques: le savoir-faire

Il s'agit d'acquérir des méthodes d'approches diversifiées visant à observer, à comprendre et à agir.

- Objectifs comportementaux : le savoir être

Il s'agit d'adopter des gestes écocitoyens au quotidien, de s'impliquer dans la vie civique.

Pour *A. Giordan et C. Souchon*¹⁶ les objectifs sont les suivants:

- **La prise de conscience** : aider les individus et les groupes sociaux à prendre conscience de l'environnement global et des problèmes annexes, les aider à se sensibiliser à ces questions d'environnement, d'utilisation et de gestion de ces ressources.

- **Les connaissances** : aider les individus et les groupes sociaux à acquérir une compréhension fondamentale de l'environnement global, des problèmes annexes, de la présence de l'humanité dans cet environnement, de la responsabilité et du rôle critique qui lui incombe.

- **Les attitudes et valeurs** : aider les individus et les groupes sociaux à développer des attitudes et acquérir des valeurs sociales, de vifs sentiments d'intérêts pour l'environnement, une motivation assez forte pour vouloir participer activement à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

- **Les compétences** : aider les individus et les groupes sociaux à développer des habiletés relatives à la résolution de problèmes environnementaux et à l'écogestion, dans la perspective du développement de sociétés viables.

- **La participation** : aider les individus et les groupes sociaux à développer leur sens de responsabilité et leur sentiment d'urgence devant les problèmes d'environnement,

¹⁶ Giordan, A et Souchon, C.(1992). Une éducation pour l'environnement, Nice - Z' édition. 232p.

d'utilisation et de gestion des ressources, afin qu'ils garantissent la mise en œuvre des mesures propres à résoudre ces problèmes.

II.1.7. Education relative à l'Environnement et développement durable

Le développement durable a été défini dans le rapport Brundtland¹⁷ comme étant un développement qui satisfait aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Il s'agit d'un développement qui vise à garantir aux générations actuelles un capital naturel, écologique et productif. Ce capital écologique devra être transmis aux générations futures dans des qualités qui leurs permettent de disposer de bonnes conditions de vie. Il est né de la rencontre de deux courants : la réflexion sur le développement et celle sur l'environnement. Cette notion de développement durable n'est pas une solution toute faite, elle se présente comme une problématique : comment faire pour que le développement soit économiquement viable, écologiquement reproductible et socialement équitable? En effet depuis que l'idée de développement durable est apparue, elle semble s'être imposée dans de nombreux pays comme principe fondateur responsable et solidaire. Le monde politique en a pris conscience et promeut désormais l'ERE comme fondement d'une société durable. Cette éducation contribue à former des citoyens responsables dans leurs comportements individuels et collectifs, confiants dans la valeur de l'action citoyenne et capable d'agir à tous les niveaux, du local au global. Seul un citoyen éclairé, qui acquiert des connaissances raisonnées et qui est capable d'user de son esprit critique pour élaborer sa pensée, peut participer lucidement à l'avènement d'une société responsable. Pour ce faire, l'acquisition de compétences n'est pas suffisante pour l'action, les éducateurs doivent susciter une envie d'agir, l'envie de participer aux choix fondamentaux, aux décisions politiques qui engagent l'avenir de l'humanité.

Il s'agit d'agir non seulement pour l'environnement, pour un respect de la nature, mais aussi fondamentalement pour le respect de l'homme et pour la survie de l'espèce humaine sur laquelle pèsent des menaces de plus en plus grandes. C'est pourquoi, les objectifs traditionnels de l'éducation, apprendre à observer, à discerner, à analyser, à comprendre, doivent dans le domaine de l'environnement être dépassés. Si pour une partie des éducateurs pratiquant l'ERE, il peut être suffisant de lui donner comme

¹⁷ Rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987.

objectif la prise de conscience par chacun de l'interdépendance de tous les systèmes qui gèrent les équilibres fondamentaux de la terre, cet objectif ne répond pas aux enjeux actuels. Il ne suffit plus que l'homme prenne conscience de la détérioration de la nature, car cette connaissance lui aurait permis de freiner le mouvement s'il avait pu l'acquérir à temps. Mais aujourd'hui, la dégradation s'accélère et s'amplifie; la situation est donc grave pour se satisfaire de la seule conscience que donne le savoir. Pour cette raison, l'ERE doit inclure des missions supplémentaires, qui dans la pratique éducative actuelle ne sont pas toujours les siennes: analyser de manière critique les dysfonctionnements des modes de production, la dégradation des ressources naturelles, les effets pervers d'une consommation qui conduit au gaspillage. Cette éducation doit insister, sur la nécessité de prévoir, de remédier en répondant au principe de précaution plutôt que sur l'idée de corriger les dysfonctionnements. C'est fort de toutes ces considérations, que le Burkina Faso, à l'instar de la communauté internationale, s'est investi dans l'ERE comme approche crédible à la durabilité sociale. L'adoption par décret 2004 - 625 du 30/12/04 du PANEEDD¹⁸ se situe dans cette dynamique. L'article 15 du code de l'environnement vient renforcer ce dispositif législatif en mentionnant l'obligation de développer l'ERE dans tous les projets de développement intégrés. Comment est donc mis en œuvre l'éducation relative à l'environnement dans les projets de développement intégrés basés en milieu communautaire rural au Burkina Faso ?

II.2. Pratique de l' ERE dans les projets de développement intégrés au Burkina Faso

II.2.1. Les stratégies d'intervention éducative mises en œuvre

Les activités d'éducation environnementale répertoriées en milieu communautaire rural au Burkina Faso sont exécutées sous forme de sensibilisation, de causeries - conscientisation, de discussion autour de problématiques environnementales, de pratiques effectives d'activités environnementales (reboisement, protection et restauration des sols), de suivis pratiques de problématiques environnementales etc. Les principaux acteurs de la promotion de l'éducation environnementale identifiés dans ce milieu sont essentiellement les animateurs des ONG et des divers mouvements associatifs, les agents de développement et les superviseurs des plans et projets. L'historique de la pratique de l'éducation à l'environnement dans les projets de

¹⁸ Plan d'Action National d'Education Environnementale pour le Développement Durable - Burkina faso.

développement intégrés en milieu communautaire rural au Burkina Faso, révèle la diversité des approches qui se sont succédées. L'évolution des interventions dans ce domaine rend compte de la complexité du sujet. L'amélioration des approches de solutions s'est opérée progressivement à la lumière d'une meilleure compréhension des contraintes identifiées. En effet, les premières expériences en matière d'ERE au Burkina Faso, remontent dans les années soixante-dix, suite aux grandes sécheresses qui ont profondément marqué le pays en 1970 et en 1974. C'est à partir de ces années que la nécessité de protéger les écosystèmes terrestres déjà fragiles, est devenue une réalité dans les pays du Sahel en général et au Burkina Faso en particulier. De nombreux projets de développement ont vu le jour dans le cadre de l'aide au développement. Jusqu'à un passé très récent, ces projets ont quasi exclusivement mis l'accent sur les facteurs biophysiques à l'origine de la dégradation des terres, les causes socio-économiques n'étant alors reléguées qu'au second plan. Cette approche technique s'est révélée peu efficace pour inscrire les acquis dans la durée. On s'est progressivement rendu compte que pour garantir la viabilité des actions, l'approche technique, n'était plus suffisante, il fallait promouvoir une conscience environnementale par l'instruction, l'éducation, la formation et la sensibilisation des citoyens en matière de protection et de conservation dynamique de l'environnement. Il s'est donc imposé la nécessité d'impliquer d'avantage les communautés villageoises dans la gestion de leurs ressources naturelles, celles-ci étant le support de leurs activités de production. L'implication des populations a elle-même été évolutive. Le premier dispositif d'implication des communautés rurales se limitait à des formations techniques des producteurs (objectif de savoir). Dans les meilleures situations elles ont été impliquées à des prises de décisions de moindre importance. Ces approches ont permis d'obtenir quelques résultats, mais elles n'ont pas su prendre en compte les valeurs adaptées aux localités concernées et partant n'ont pu garantir une appropriation des actions mises en œuvre par les bénéficiaires. Ces projets, pourtant développés dans des contextes territoriaux potentiellement riches de lien social, n'arrivent pas à générer un véritable processus de changement individuel et collectif en milieu communautaire rural. Cet échec d'engagement et de responsabilisation sociale suscite plusieurs interrogations : les projets de développement intégrés doivent-ils offrir une simple place de participation ou sont-ils dédiés à renforcer les capacités des bénéficiaires? Suffit-il d'associer, d'impliquer les communautés rurales dans les plans et programmes de développement intégrés de leurs localités pour qu'elles adhèrent pleinement aux objectifs de ces projets?

La simple implication des populations rurales dans les projets est elle gage de mobilisation et d'engagement social?

Nous pensons qu'il ne peut y avoir adoption et appropriation de solutions techniques en matière d'éducation environnementale sans respect de l'autonomie et des compétences de la personne, de la communauté, de la société. Toute intervention éducative dans le cadre des projets de développement intégrés, doit prendre en compte la dimension culturelle du rapport à l'environnement dans le traitement des questions environnementales. Le document de Stratégie Nationale d'Education Environnementale, cadre officielle pour la pratique de l'éducation environnementale au Burkina Faso, préconise la communication de proximité pour le renforcement des capacités locales en matière de protection de l'environnement et la mise à contribution des organisations de la société civile ainsi que des personnes ressources comme les chefs coutumiers et les leaders d'opinion. Malgré cette nouvelle démarche, on dénote une absence de cohérence et de maturité dans les interventions éducatives initiées sur le terrain.

En somme les stratégies d'intervention en ERE mise en œuvre par les projets de développement intégrés se sont révélées assez dirigistes et peu flexibles, mettant l'accent sur les améliorations immédiates à apporter au milieu notamment à travers des interventions physiques ou biologiques. Leur caractéristique principale est la démarche de mise en œuvre descendante du type top down¹⁹. Jusque là elles se sont peu souciées des questions sociales, en terme de prise en compte des préoccupations immédiates des acteurs concernés. Elles se sont encore moins souciées de la création d'autres conditions à une meilleure appropriation et à une pérennisation effective des actions de protection et de conservation dynamique des écosystèmes au niveau local.

II.2.2. Forces et faiblesses des stratégies éducatives mises en oeuvre

Les démarches d'intervention éducatives mises en œuvre par les projets de développement intégrés dans le milieu rural au Burkina Faso, ont relativement contribué à renforcer les capacités locales de gestion des ressources naturelles, mais elles n'ont pas réussi à intéresser véritablement les populations rurales au point de susciter une réelle mobilisation sociale. Les actions conduites jusqu'à présent se caractérisent par une insuffisance d'expertise appropriée pour adresser les questions de

¹⁹ Démarche de mise en œuvre descendante ou verticale qui se fait du sommet vers la base.

changement d'éthique vis-à-vis de l'environnement de façon holistique. L'analyse des stratégies d'intervention mises œuvre par les programmes et projets de développement intégrés permet de comprendre le décalage entre les démarches proposées par les promoteurs, les agents de développement d'une part et les besoins et attentes des acteurs les plus directement concernés, en l'occurrence les communautés rurales. Un tel décalage n'a pas permis d'inverser le processus de dégradation du milieu biophysique en milieu rural au Burkina Faso. Dans les faits les populations rurales participants aux projets de développement intégrés, voient fréquemment la légitimité de leurs stratégies remises en cause et perdent la maîtrise de leur décision au nom d'une certaine rationalité technique monopolisée par la main d'œuvre qualifiée qui intervient dans la mise en œuvre de ces projets. De plus cette rationalité technique est présentée comme provenant d'études participatives menées avec les mêmes populations dont l'attitude est remise en cause. Ensuite il leur est paradoxalement demandé de se responsabiliser et de prendre en main leur destin. Comment cela est-il possible ?

En somme, les interventions pédagogiques mises en œuvre en matière d'ERE dans les projets de développement intégré en milieu communautaire rural, ont permis une large diffusion de l'information environnementale en direction des populations et développé le sentiment d'urgence devant la crise écologique que traverse le pays. Cependant malgré ces acquis et en sus d'une relative implication des masses rurales, on dénote une absence de cohérence et de maturité dans l'appréhension d'une démarche méthodologique cohérente et rigoureuse de l'ERE dans les projets de développement intégrés en milieu communautaire rural.

II.2.3. Critique de l'approche pédagogique de l'ERE dans les projets de lutte contre la désertification au Burkina Faso

Les résultats des projets de lutte contre la désertification entrepris depuis plus de quarante ans au Burkina Faso, ont été pour le moins mitigés. Le phénomène de la dégradation des terres est loin de reculer, la tendance est plutôt négative. Pourtant au plan scientifique, grâce à des travaux de recherche-action fort pointilleux, des techniques de grande qualité ont été mises au point dans l'optique de renverser la tendance de la dégradation des terres. Les causes des succès des projets de lutte contre la désertification sont multiples et aussi variées que la diversité des cas de figure, chaque projet étant quasiment unique en son genre en ce qu'il y a d'acteurs, de contexte

et de contraintes spécifiques. Cependant s'il y a une constante dans la plupart des projets mis en œuvre en milieu communautaire rural au Burkina Faso, c'est l'échec des interventions en matière d' ERE. Ces projets ont planté des arbres suivant les meilleures techniques enseignées dans les écoles forestières, érigé des diguettes anti-érosives et autres cordons pierreux, introduit de nouvelles emblavures, les unes aussi adaptées au contexte écologique que les autres, mais ils n'ont pas réussi à susciter l'adhésion et l'engagement des populations locales. Au départ les stratégies d'intervention se sont articulées d'abord autour des activités de reboisement. Très vite les différentes actions conduites ont montré leurs limites parce que les stratégies de mobilisation des communautés rurales n'ont pas permis de pérenniser les actions engagées. L'une des caractéristiques principales de cette approche techniciste est le recrutement de la main d'œuvre rurale, qui est rémunérée et/ou rétribuée par des dons de vivres en dehors de toute action de sensibilisation destinée à susciter un éveil de conscience environnementale. De plus, la formation de cette main d'œuvre n'a pas été assurée en vue notamment d'une appropriation des innovations techniques. Le constat d'échec, lié à la faible participation des populations rurales, a conduit à l'abandon de cette démarche d'intervention à caractère technique, au profit de nouvelles approches de gestion des terroirs qui s'inscrivent dans une logique de changement maîtrisée par des collectivités responsabilisées vis-à-vis de leurs espaces. C'est ainsi, que les différents projets de lutte contre la désertification se sont rapidement intéressés aux démarches participatives qui accompagnent in situ les populations dans le processus de développement. C'est le cas du PDRI²⁰ qui accompagne les populations rurales de l'Ouest du Burkina Faso dans leurs efforts de développement. Cependant, sur le terrain, on constate que l'implication des populations locales revêt un caractère plus contractuel que participatif. Cela est lié en partie au fait que malgré le caractère participatif dont se réclame les nouvelles démarches mises en œuvre, les populations rurales ne se sentent pas responsabilisées, elles sont perçues non comme des acteurs de terrain, mais plus comme des bénéficiaires de l'intervention des différents projets. Cette situation est de nature à les démotiver, à émuquer leur engagement. Ces insuffisances montrent clairement la nécessité de développer la réflexion sur les approches méthodologiques en ERE qui suscitent la participation proactive des populations locales en matière de protection de l'environnement.

²⁰ Programme de Développement Rural Intégré.

**DEUXIEME PARTIE: L'APPROCHE PARTICIPATIVE ET
L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU
COMMUNAUTAIRE RURAL**

"La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. Au niveau national, chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision"

Principe 10 de la Déclaration de RIO sur l'environnement et le développement Durable

CHAPITRE I : PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRES - APPROCHE PARTICIPATIVE ET ERE

Le développement de l'approche participative en tant que méthodologie d'intervention en milieu rural est relativement récent. Il répond au souci d'associer les populations à la restauration du milieu et à la gestion des ressources naturelles

I.1. Développement rural et approche participative

I.1.1. Historique de la participation et du développement rural

L'histoire récente des interventions en milieu rural dans les pays en développement est marquée par une évolution progressive ces vingt dernières années, d'une méthode interventionniste vers une plus grande implication des populations rurales dans leur propre développement. Les premiers projets s'inscrivaient dans une logique productiviste, basée sur l'introduction de techniques nouvelles que les paysans ne maîtrisaient pas, et dont la vulgarisation se faisait parfois par des méthodes d'animation et d'éducation rurale. Ces projets, face à un environnement économique et social inadapté aux innovations introduites et face aux besoins essentiels croissants des populations rurales, ont cherché à combler tous les aspects du développement rural pour devenir des projets intégrés souvent difficiles à gérer.

L'approche participative, outil privilégié permettant l'association active et responsable des populations, est née du constat d'échec des stratégies d'intervention préconisées par le passé, ainsi que de la volonté assez récente des gouvernements d'intégrer la dimension participation des populations aux politiques de développement rural. Elle vient en appui aux actions menées en faveur de la décentralisation des services techniques et des efforts pour un désengagement de l'Etat vis-à-vis des collectivités territoriales. Désormais, elle est intégrée à tous les projets et programmes de développement, malheureusement avec une compréhension limitée de la participation.

I.1.2. Définition de l'approche participative

La participation paysanne est aujourd'hui le maître mot en matière de développement rural. Elle est unanimement prônée par la plupart des projets de développement rural qui privilégient la lutte contre la pauvreté et la couverture des besoins fondamentaux.

Cependant le concept de la participation a toujours été l'objet de controverse. La Banque mondiale dans sa publication²¹ définit la participation comme un "riche concept ayant multiples significations selon les personnes et les situations. Pour les uns c'est une question ou un principe, pour d'autres une pratique et d'aucuns la considèrent comme une fin en soi."

Pour le Groupe de travail informel sur les approches et méthodes participatives de la FAO, la participation au développement est une approche où toutes les parties prenantes sont équitablement et activement engagées dans la formulation de politiques et de stratégies de développement, ainsi que dans l'analyse, la planification, la mise en oeuvre, le contrôle et l'évaluation des activités de développement. Pour que ce processus soit plus équitable, il faut permettre aux plus défavorisés d'accroître leurs connaissances et de gérer eux-mêmes leurs moyens d'existence, surtout lorsque les initiatives de développement affectent leur vie. La Charte africaine de la participation populaire définit ce terme comme " le processus qui permet d'habiliter le peuple à s'impliquer dans la mise sur pied des structures et la conception de politiques et de programmes qui servent les intérêts de tous ainsi qu'à contribuer efficacement au développement et à en partager équitablement les avantages". Au niveau des projets de développement, la participation est le plus souvent considérée comme un moyen pour réaliser, de façon efficace, l'utilisation durable des ressources : c'est la participation passive. Elle est considérée comme active si les objectifs et les méthodes d'application sont généralement le résultat des choix et des décisions faits par la communauté locale elle-même. Toute participation doit entraîner obligatoirement l'adhésion des populations, élément moteur de toute action de développement durable. La participation signifie également que la population est partie prenante dans la collecte et l'analyse des données, l'identification des problèmes prioritaires et des actions à entreprendre. Le concept de participation dépasse alors le simple niveau des attentes et des demandes d'assistance en contrepartie d'une contribution symbolique au projet.

Dans le cadre des projets de développement intégrés, ou des micro-projets, elle privilégie la concertation avec les populations, vise une plus grande responsabilisation de ces dernières afin qu'elles analysent leurs problèmes, recherchent les améliorations, s'organisent, choisissent les actions appropriées et prennent les décisions nécessaires

²¹ Participation Sourcebook ,1998

pour les mettre en œuvre. Elle se poursuit dans le respect de l'autre et de sa mise en confiance pour amorcer la concrétisation de ses aspirations en tenant compte de toutes ses potentialités, ses contraintes et ses limites. Basée sur l'instauration d'un dialogue services techniques/populations locales et fondée sur le concept de participation et de partenariat, la méthodologie d'approche participative est novatrice à plus d'un titre. Elle a pour objectif principal, d'impliquer de manière étroite les populations dans le diagnostic, l'identification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi des actions à mener au niveau du terroir et de définir les responsabilités des différents partenaires dans le suivi et la gestion des ressources naturelles. L'approche participative appliquée à la question des ressources naturelles doit être considérée comme un outil qui favorise la prise en charge effective par l'ensemble de la population d'un village ou d'un ensemble de villages des actions de restauration et de développement du terroir. Elle n'est pas une fin en soi, mais un ensemble méthodologique, utilisant une série d'outils, qui vise à assurer les conditions nécessaires à la sauvegarde des ressources naturelles. Elle contribue de ce fait au développement socio-économique du terroir. L'approche participative tend en réalité à modifier la perception du rôle de chacun des intervenants Etat, services techniques, populations, etc. dans la gestion des ressources naturelles et à proposer un partage de responsabilités entre les différents partenaires.

I.1.3. Typologie de la participation

Il est possible de classer en sept catégories distinctes les nombreuses façons différentes d'interpréter et d'utiliser le terme participation, allant de la participation manipulée et passive où les gens sont informés de ce qui va se passer et réalisent des tâches prédéterminées, jusqu'à la prise d'initiatives par les communautés elles-mêmes (Nginguiri 2001). La consultation n'est qu'une forme de participation parmi tant d'autres. Les formes passives, consultatives et récompensées de participation marginalisent certains groupes qui n'ont pas voix au chapitre de la prise de décisions. Au lieu de faire partager le pouvoir décisionnel, elles ont servi plus souvent comme moyen pour recueillir des informations et assurer la mise en œuvre des plans préconçus. Les acquis superficiels et fragmentés n'ont pas d'impact durable sur la vie des gens, s'il s'agit de réaliser un développement durable, les formes consultatives de participation ne suffiront pas à elles seules. Le développement durable passe par une participation plus large à la gestion des affaires publiques, afin de faire face aux multiples compromis et incertitudes. La participation qui se limite seulement à la

consultation des communautés, réduit considérablement l'influence des initiatives locales.

Tableau 1 : Typologie de la participation au développement local

Types	Caractéristiques
1. La participation manipulée	La participation n'est qu'un leurre.
2. La participation passive	Les gens participent dans la mesure où on leur dit ce qui a été décidé ou s'est déjà passé. L'information diffusée n'appartient qu'aux professionnels extérieurs.
3. La participation par la consultation	Les gens participent par la consultation ou en répondant à des questions. Il ne leur est pas permis de prendre part à la prise de décisions et les professionnels ne sont pas obligés de prendre en compte les opinions des gens.
4. La participation contre une récompense matérielle	Les gens participent contre la fourniture de vivres, d'argent ou d'autres récompenses matérielles. Les populations locales ne sont pas intéressées à la poursuite des pratiques après la suppression des récompenses
5. La participation fonctionnelle	La participation est considérée par les intervenants extérieurs comme moyen de réaliser les objectifs des projets, notamment une réduction des coûts. Les gens peuvent participer en créant des groupes pour atteindre des objectifs prédéterminés.
6. La participation interactive	Les gens participent à l'analyse commune, qui débouche sur des plans d'action et la création ou le renforcement des groupes ou institutions locaux qui déterminent l'utilisation des ressources disponibles. Des méthodes d'apprentissage servent à découvrir les différents points de vue
7. L'auto-mobilisation	Les gens participent en lançant des initiatives indépendamment des institutions extérieures. Les contacts qu'ils établissent avec les institutions extérieures leur permettent d'obtenir des ressources des conseils techniques, mais ils continuent d'être maîtres de l'utilisation des ressources.

Source : Union mondiale pour la conservation de la nature (UICN, 2003)

1.1.4. Fondements et principe de la participation

L'approche participative est fondée sur l'établissement d'un dialogue permanent entre populations et agents techniques, sur le respect mutuel et le principe du partenariat, ainsi que sur la reconnaissance du savoir-faire local. A ce titre, elle doit être considérée

comme une méthodologie privilégiée d'intervention en milieu rural, qui permet la prise en charge progressive et concertée des actions de développement au niveau du terroir.

Elle comporte une série d'étapes :

- identification/connaissance du milieu;
- sensibilisation/prise de conscience par les populations des enjeux environnementaux et des possibilités d'agir sur le milieu;
- identification des problèmes et recherche de solutions;
- organisation de la prise en charge et programmation des actions à entreprendre;
- formation thématique et vulgarisation;
- évaluation périodique des actions en cours par les populations;
- suivi-évaluation du programme et de l'ensemble de la démarche, débouchant sur une prise en charge progressive des actions de développement au niveau du terroir par les populations et une appropriation du processus par l'ensemble des intervenants.

Le principe de participation favorise la responsabilisation des populations locales à la gestion viable de leur environnement. L'idée générale d'associer les populations vient de la prise de conscience de leurs connaissances concernant l'environnement. Celles-ci leur permettent effectivement de tirer profit du milieu en maintenant sa capacité de régénération et en préservant la biodiversité. A cette fin, les acteurs locaux doivent être associés aux processus de décision. L'association des populations à la protection de l'environnement contribue à développer l'idée d'une gestion participative, qui ne cesse d'être affirmée dans les conférences et textes internationaux. Dès 1977, la Conférence des Nations Unies sur la désertification recommande expressément cette participation locale comme «partie intégrante des mesures de prévention et de lutte contre la désertification».²² La Stratégie mondiale de la conservation de 1980 considère avec force que le soutien à la conservation doit être assuré par la participation des populations rurales.²³

²² Recommandation n°3 de la Conférence des Nations Unies sur la désertification

²³ Section n°13 de la Conférence des Nations Unies sur la désertification

C'est à Rio que le principe de participation a été réaffirmé et véritablement consacré: «La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient»²⁴. Cette participation concerne les femmes, les jeunes aussi bien que les populations et communautés autochtones: «Les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Les Etats devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, leur accorder tout l'appui nécessaire et leur permettre de participer efficacement à la réalisation d'un développement durable»²⁵

I.1.5. Les enjeux de la participation dans les projets de développements intégrés

De nos jours on observe un changement dans la perception du monde rural tant de la part des gouvernements que des bailleurs de fonds ou des partenaires au développement. La tendance actuelle est de prendre en compte non seulement les limites du potentiel du milieu physique, mais également les divers besoins des populations, notamment en matière de production agricole, d'élevage, de produits forestiers, et surtout d'insister sur le rôle que jouent ces dernières dans l'exploitation et la gestion des ressources de leur terroir. C'est animé de cet esprit que de nombreux projets ont entrepris avec plus ou moins de succès, la mise en œuvre de méthodes de participation de la population aux activités liées à l'exploitation et à la préservation des ressources naturelles. Les enjeux sont importants : il s'agit dans un contexte de désengagement de l'Etat et de crise économique et financière, d'aider les populations d'une part à lutter contre la fatalité et à mettre tous les moyens en œuvre pour restaurer et/ou conserver le patrimoine naturel et d'autre part à développer leur capital de production pour elles mêmes et pour les générations futures. En d'autre terme il s'agit de promouvoir l'auto- développement des communautés villageoises et la prise en charge active de leur propre avenir. Par ailleurs, la mise en oeuvre de cette approche impose l'apprentissage d'un mode d'intervention nouveau tant pour les populations, qui ont une vision déformée des projets (pourvoyeurs

²⁴ Principe n°10.de la déclaration de RIO sur l'environnement et le développement durable.

²⁵ Principe n°22. .de la déclaration de RIO sur l'environnement et le développement durable.

de fonds), que pour les agents de développement qui doivent apprendre à écouter les populations et à ne pas imposer a priori leur savoir technique.

I.2. Projets de développement intégrés et ERE

I.2.1. Eléments de définition d'un projet de développement intégré

À l'occasion du deuxième séminaire international sur le développement rural intégré, organisé par le Conseil international d'éducation mésologique (CIEM) à l'École internationale de Bordeaux, en 1980, la définition suivante du développement rural intégré a été proposée : «Le développement rural intégré est une stratégie par laquelle une série d'actions, régulières et progressives, amorcées ou soutenues par une volonté politique, apporte des changements quantitatifs et qualitatifs au sein d'une population rurale et avec sa participation consciente et active en vue de répondre à ses besoins essentiels, d'améliorer son bien-être et d'engendrer un processus autonome de développement ». Selon la FAO, un projet de développement rural intégré est un programme de développement qui prend en compte l'ensemble des facteurs déterminants ou influençant les conditions de vie et de travail des familles rurales. En effet selon les experts de cette institution, généralement les villageois n'envisagent pas leurs problèmes séparément, ils considèrent leur vie comme un ensemble dont les éléments sont en relation les uns avec les autres. C'est la raison pour laquelle un programme de développement les concernant doit se présenter à leurs yeux comme une réponse globale à leurs problèmes. Ce concept de développement ne peut être appliqué sans la participation des populations tout au long du processus de planification locale des actions de développement, de leur application, de leur suivi et de l'évaluation des résultats.

I.2.2. Analyse critique de la participation dans les projets de développement intégrés.

Il est aujourd'hui établi que la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement ne se conçoit pas sans participation populaire, et il n'y a pas de participation populaire sans dialogue, sans partage d'informations et d'expériences. Cette démarche implique un soutien méthodologique afin de repenser les diverses actions et modes d'intervention qui visent à associer plus étroitement les populations rurales à la gestion concertée et intégrée des ressources naturelles et de l'environnement

au niveau de leur terroir. La véritable participation est celle qui restitue le pouvoir de décision sans supprimer les tâches et les responsabilités de chacun, mais en assurant un rééquilibrage sous forme de partenariat. Cette démarche est à développer au sein des projets de manière à instaurer une responsabilisation des partenaires. Parmi les difficultés rencontrées dans l'implication des populations concernées, certaines sont imputables aux intervenants eux-mêmes parce qu'ils ont du mal à modifier la nature de leurs interventions ou parce qu'ils ont une vision partielle de la réalité que vivent les populations. Celles-ci, de leur côté rencontrent des difficultés à s'insérer dans de nouveaux rapports car subsistent souvent des habitudes de voir les intervenants comme pourvoyeurs d'aide matérielle. Mais le plus souvent c'est la non reconnaissance des populations et de leurs associations comme partenaire qui freine la participation. L'analyse plus poussée de l'implication limitée des populations a permis de mettre en avant des causes multiples, mais les causes méthodologiques sont les plus importantes et appellent des mesures pour changer la manière d'aborder les problèmes, pour renforcer les capacités des intervenants et des populations à gérer autrement.

En effet dans bien de projets de développement intégrés qui sont censés faire émerger les priorités des paysans, on demande aux populations locales de participer en main d'œuvre aux travaux, cette participation étant censée favoriser l'appropriation. Avec les tâtonnements constatés, la participation est parfois utilisée pour inciter les populations à prendre en charge une partie des coûts des aménagements conçus en dehors d'elle, ou à cautionner les choix faits sans elle. Ainsi on constate aisément que les séances d'animations et de formations qui ont lieu n'ont en général d'autre but que de tenter de convaincre les paysans du bien fondé des projets qui les concernent et de les faire adhérer à des programmes déjà définis et sur lesquels ils n'ont pas leur mot à dire. Les besoins fondamentaux que les projets sont censés satisfaire sont plus souvent les projections des intervenants que les priorités des populations. Partir des intérêts et non des besoins oblige à la discussion et évite d'appliquer à des populations qui ne font pas partie du même univers culturel des objectifs et des besoins qui faute d'avoir été confronté aux points de vue des populations locales, risque de ne pas être acceptés. Dans le cadre des projets de développement intégrés, il ne faut pas perdre de vue que les populations connaissent leur terroir et leurs aspirations mieux que quiconque et en conséquence la perception qu'elles ont de leur développement doit être sérieusement pris en compte et valorisée.

I.2.3. Les étapes de l'apprentissage en ERE et de l'action participative dans les projets de développement intégrés

Les séances de formation/apprentissage jouent un rôle fondamental dans la mise en œuvre des projets de développement intégrés. Elles facilitent le transfert des connaissances et des compétences aux audiences visées. La formation dans le cadre de ces projets doit tenir compte des principes d'éducation des adultes. Il convient de donner plus d'importance aux méthodes d'apprentissage proactives. Chaque projet de développement rural intégré doit comporter un volet éducation et formation sur les différents aspects de l'environnement et de sa gestion, de manière à permettre l'amélioration des connaissances et du savoir-faire de l'ensemble du personnel appelé à y contribuer. Ce volet doit être intégré à tous les secteurs d'activités qui concourent au développement. L'éducation de base entre dans la stratégie du développement rural intégré. En effet fournir une éducation minimale constitue une condition nécessaire à la participation effective de la population rurale aux activités productives, comme aux processus sociaux et politiques. Cette éducation représente, en outre, un pas dans la voie d'une plus grande équité, car elle touche entre autres les groupes les plus désavantagés de la population.

Tableau 2 : L' ERE dans les projets de développement intégrés

Phases	Objectif Général de chaque phase.	Composantes (étapes) et objectifs spécifiques	Activités ou actions menées à chaque étape	Résultats attendus à chaque phase	Supports méthodologiques pour chaque étape	Critères ou indicateurs de réussite de chaque étape
1. Programmation des actions au niveau du terroir.	Promouvoir les actions de développement à la base par les populations	1. Information/ Connaissance	-Séance d'animation, d'observation. - Lecture du terroir sur base participative . Réaliser une cartographie villageoise participative - Organiser des forums de discussion sur les problèmes environnementaux - Organiser des ateliers		- Consultations des documents et des études existantes. - Prise de contact/échange d'informations. - MARP pendant la phase exploratoire. - Lecture du terroir/ Carte du terroir.	-La carte du terroir doit être lisible par les populations et élaborée par elles. - les participants doivent maîtriser l'organisation sociale du terroir. - Liste des divers intervenants et de leurs actions.
				- Engagement et volonté d'agir des différents partenaires. - Définition des différentes responsabilités		
		2. Sensibilisation/Prise de conscience	.Organiser des causeries débats sur les problématiques environnementales de la zone cible. - Réaliser des théâtres forums - Animer des activités de sensibilisation environnementale		- Assemblées villageoises (causerie-débats) - Méthode GRAAP - Diapo langage - Radio rurale - Moyens de communication traditionnelle.	- Nombre de séances et degré de participation des villageois. - Taux de participation par séance et par rapport à la population totale. - Evolution de ce pourcentage et qualité des débats.
		OS1 - Etablir un bilan diagnostic du milieu physique et socio-économique de la zone d'intervention OS2 - Stimuler la concertation entre agents techniques et populations rurales.				
		OS1 - Sensibiliser les populations sur les enjeux environnementaux OS2 - Conscientiser les populations rurales sur les changements intervenus dans leur milieu OS3 - Déterminer le rôle de chaque facteur. OS4 -- Déterminer les responsabilités en jeu.				

	<p>3. Identification des problèmes/Recherche de solutions</p> <p>OS1 - Recenser les différents problèmes rencontrés par les populations.</p> <p>OS2- Analyser les solutions proposées par les pratiques traditionnelle</p> <p>OS3 - Rechercher d'autres solutions pour d'améliorer le résultat.</p>	<p>- Organiser des visites de terrain sur plusieurs villages de la zone ciblée par le projet.</p> <p>- Organiser des forums de discussion pour analyser les problèmes rencontrés et proposer des solutions.</p>		<p>- MARP - GRAAP - Radio rurale - Matériel Audio-Visuel. - Moyens traditionnels de communication</p>	<p>- Classement ou hiérarchisation des problèmes dans les actions identifiées.</p>
	<p>4. Organisation/ programmation des actions</p> <p>OS1 - Organiser les populations en comités responsables</p> <p>OS2- Définir avec elles les modalités pratiques de prise en charge.</p>	<p>Organiser les populations en groupements ou en comités villageois.</p> <p>- Organiser des ateliers pour répartir les rôles des différents partenaires</p>		<p>- MARP - GRAAP - Radio rurale - Matériel Audio-Visuel. - Moyens traditionnels de communication</p>	<p>- Nécessité d'une préparation minutieuse de la mise en œuvre des différentes actions. - Définition claire des responsabilités et modalité d'implication (calendrier d'exécution, moyen techniques et humains, contrats et protocoles).</p>
	<p>5. Formation thématique/ Vulgarisation</p> <p>OS - Favoriser l'acquisition progressive par les paysans des connaissances complémentaires nécessaires à la mise en œuvre du programme.</p>	<p>Organiser des séances de formation</p>		<p>- Dossier de vulgarisation thématique. - MARP - GRAAP - Radio rurale - Matériel Audio-Visuel. - Moyens traditionnels de communication</p>	<p>- Mise en place d'un système de formation paysanne fonctionnelle et adapté.</p>
	<p>6. Evaluation des actions en cours</p> <p>OS1- Développer les capacités des populations à maîtriser la gestion du programme ainsi que des actions en cours.</p> <p>OS2 - Identifier et analyser les</p>	<p>Organiser des séances de formation</p> <p>- Organiser des forums d'acteurs et des ateliers de</p>			<p>- Degré d'implication réelle des différents groupements dans les aménagements et actions programmées. - Taux de participation - Respect du calendrier fixé par les villageois. - Conformité des actions par rapport aux étapes 4 et 5.</p>

2. Réalisation et Gestion du programme	- Assurer la formation complète et intégrale de la population rurale en matière de gestion de projet.	sources de blocages techniques. OS3 - Evaluer et corriger les actions en cours d'exécution	discussion .- Organiser des visites de terrain sur plusieurs villages de la zone ciblée par le projet. .	-Engagement et prise de décision concertée	- MARP - GRAAP - Radio rurale - Matériel Audio-Visuel. - Moyens traditionnels de communication	- Périodicité du suivi évaluation des actions en cours.
3. Suivi-Evaluation du programme	Faire une évaluation globale du programme.	7. Vérification/ Evaluation concertée OS1 - Vérifier la conformité des résultats par rapport au programme identifié. OS2 - - Evaluer l'ensemble du programme, des résultats, de la participation, du partage des responsabilités et du processus dans son ensemble.	Organiser des séances de formation - Organiser des forums d'acteurs et des ateliers de discussion .- Organiser des visites de terrain sur plusieurs villages de la zone ciblée par le projet.	Rigueur/Conformité à la situation de référence.	- MARP - GRAAP - Radio rurale - Matériel Audio-Visuel. - Moyens traditionnels de communication	Idem étape 6 - Bilan - Volonté de poursuivre le processus et de démarrer une nouvelle phase,
4. Auto-Promotion	Promouvoir une dynamique locale qui favorise l'auto développement.	8. Retour à la phase Programmation OS: - Développer les capacités des populations et de l'ensemble des partenaires pour l'instauration d'une dynamique locale permettant une autopromotion et un développement au niveau du terroir.	- Organiser des séances de concertation et d'échanges entre tous les partenaires et la population locale	- Solidarité et continuité de l'engagement de l'ensemble des partenaires	- MARP - GRAAP - Radio rurale - Matériel Audio-Visuel. - Moyens traditionnels de communication	- Continuité du processus et retour effectif aux phases précédentes. - Capacité d'intervention et de gestion de l'ensemble des ressources par les populations rurales.

- La phase de programmation des actions à entreprendre est capitale pour l'instauration d'un climat de confiance et de partenariat entre les villageois et les services techniques. Elle est basée sur l'analyse diagnostique et la connaissance du milieu et des terroirs dans lesquels les populations évoluent (étape 1). Cette phase comprend une étape de sensibilisation aux enjeux environnementaux (étape 2) basée notamment sur les éléments et pratiques mis en évidence lors du diagnostic. Elle comporte de nombreuses séances d'échanges entre services techniques et populations. La programmation, étape ultime et objectif terminal de cette première phase, doit contenir les éléments suivants pour chaque action : objectifs visés et résultats attendus, organisation dans le temps et dans l'espace, choix des responsables de l'action et modalité d'intervention pratique, besoin en formation et appui technique nécessaire etc. Afin de faciliter la réalisation et le suivi des différentes actions, il est important de mettre en place lors de cette phase un cadre organisationnel adéquat, c'est-à-dire aider les populations à s'organiser en comités villageois de gestion ou en groupements responsables des actions programmées. Ces comités peuvent s'appuyer sur l'organisation sociale traditionnelle (groupement de femmes, de jeunes etc.) ou être formés par type d'action. Si plusieurs comités sont mis en place, il est préférable de prévoir une structure de coordination et assurer la complémentarité des actions.

L'objectif des différentes étapes qui la composent est la prise de conscience progressive à la fois du rôle, de la responsabilité de tout un chacun dans la dégradation de l'environnement et des possibilités d'agir pour améliorer les conditions du milieu. Elles doivent déboucher sur un engagement effectif des populations par des actions de sauvegarde et de gestion durable des ressources du milieu. Les différentes étapes de diagnostic, de sensibilisation/prise de conscience permettent aux différents partenaires de situer les enjeux, d'identifier les problèmes et priorités et de réfléchir aux solutions possibles. Cette étape d'identification des problèmes et de recherche de solutions (étape 3) est basée sur une connaissance précise du terroir, de son potentiel réel, des pratiques traditionnelles de gestion des ressources naturelles et des contraintes. La réalisation de cette étape introduit l'étape 4 et permet à son tour de programmer et de planifier les actions à entreprendre. La hiérarchisation des problèmes et le choix des solutions sont discutés, proposés et adoptés par les populations elles mêmes, le but recherché étant que les solutions soient réalisables au niveau du terroir et maîtrisables par les populations. A

ce niveau le rôle des agents techniques consiste à aider les populations dans leur réflexion et à valoriser au mieux les stratégies, les expériences et les savoir faire paysans. Il est important de noter à ce stade, que le choix des solutions ne signifie pas qu'aucune amélioration ou innovation technologique ne doit ou ne peut être introduite. Cependant les agents techniques doivent veiller à ne pas l'imposer de l'extérieur comme étant d'emblée la solution la meilleure ou la plus appropriée. En effet l'éventualité de toute innovation doit être discutée au préalable avec les populations, être comprise et réalisable par elles. C'est le cas par exemple des techniques d'agroforesterie ou de sylvopastoralisme dont on sait qu'elles peuvent apporter des réponses adaptées et qu'elles contribuent à l'évolution des systèmes de culture et d'élevage. Pour être acceptées, ces techniques qui se réfèrent par ailleurs aux pratiques existantes, doivent permettre de concilier gestion durable des ressources naturelles et augmentation de la production.

- La deuxième phase comprend deux (2) étapes (étape 5 et 6). Elle concrétise l'engagement effectif et la volonté d'agir ensemble pour la restauration et la gestion viable des ressources naturelles. La réalisation de cette phase implique de la part des agents techniques, un encadrement sérieux. Préalablement à l'action et chaque fois que cela s'avère nécessaire, des séances de formation doivent être organisées à l'intention des populations rurales concernées. Le choix des thèmes techniques développés lors de la formation est lié aux solutions identifiées par les populations lors de la phase précédente de programmation. La formation qui vient en appui à l'exécution des actions, a pour objectif de fournir aux populations le complément de connaissances techniques nécessaires et de faciliter la mise en œuvre du programme d'activité dans le temps et dans l'espace. Elle s'adresse aux participants désignés par la communauté. Une fois la formation reçue, les participants hommes ou femmes, auront à leur tour la responsabilité de la formation des autres membres du groupe. La formation se fera en langue nationale et les techniques diffusées à l'occasion doivent être simples et reproductibles.

- La troisième phase permet le suivi périodique des résultats acquis, de corriger ou d'améliorer les actions menées et d'évaluer l'engagement effectif des différents partenaires. Il s'agit de comparer la situation de départ (situation 0 issue du diagnostic initial élaboré lors de l'étape 1) à celle qui existe après les réalisations et de vérifier la conformité des résultats obtenus par rapport au programme identifié. Cette phase met en

évidence les avantages, les résultats atteints et les problèmes rencontrés. Elle permet également de procéder à une évaluation globale en fin de phase et de valider l'ensemble du processus afin d'étendre par la suite le champ d'action à d'autres interventions identifiées ou à identifier.

- La quatrième phase, caractérisée par un retour aux différentes étapes de diagnostic, de programmation et de réalisation des programmes d'action, s'avère particulièrement intéressante pour traduire l'idée de la mise en place d'une dynamique d'auto développement du terroir. L'objectif final recherché est en effet de créer les conditions d'une auto- promotion des actions de développement au niveau local ou au niveau du terroir. Cet objectif ne pourra être considéré comme atteint qu'après une maîtrise totale par les populations et les encadreurs de l'ensemble du processus. Au terme de cette phase, les populations doivent être à même d'identifier et d'analyser les différents problèmes liés au développement du terroir, de confronter les pratiques actuelles avec les résultats escomptés, d'identifier les solutions avec l'appui si besoin est des agents techniques et enfin de se mobiliser pour la mise en œuvre des actions à identifier.

CHAPITRE II. METHODE D'APPRENTISSAGE ET D'ACTION PARTICIPATIVES DANS LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRES

Les méthodes d'apprentissage et d'action participatives permettent d'obtenir l'engagement total des communautés. Elles favorisent l'enrichissement mutuel et développent le sens de responsabilité pour la prise de décision.

II.1 Les méthodes d'apprentissage et d'action participatives

II.1.1. Définition de la méthode

Jean Marie de KETELE et al²⁶ définissent la méthode comme étant un ensemble structuré de principes qui autorisent la façon de concevoir la formation, les étapes, la relation formateur apprenant, l'approche de la connaissance et le choix des techniques.

II.1.2. L'apprentissage par résolution de problèmes

La notion de problème réfère à une question ou à une difficulté à résoudre. Selon G. POLYA (1967, page 131)²⁷ poser un problème c'est rechercher de manière consciente une certaine ligne d'action. C'est un processus essentiellement cognitif orienté vers la recherche d'une solution. La méthode de résolution de problèmes fait appel à une très grande créativité de la part de l'apprenant. Elle n'est pas seulement limitée au domaine cognitif, mais elle englobe le domaine affectif, les croyances, les valeurs et les prémisses des apprenants. L'habileté à résoudre des problèmes est en effet une habileté complexe dont le développement exige notamment des connaissances, des attitudes et des dispositions particulières ainsi qu'une pratique fréquente et réfléchie dans des situations qui sont significatives pour les participants au processus. Indispensable à tout individu appelé à vivre dans une société présentant des défis environnementaux de plus en plus complexes, cette habileté est de nos jours une exigence incontournable dans la gestion des projets de développement intégrés axés sur le principe de la participation et de la responsabilisation des communautés villageoises. L'apprentissage par résolution de problèmes est en effet une des meilleures manières d'atteindre les objectifs émotionnels, éthiques et comportementaux en matière d'ERE. Cette méthode d'apprentissage permet d'imaginer des modes d'actions dans le temps et les stratégies de leur mise en œuvre; elle passe par la résolution de problèmes alliant action et réflexion

²⁶ Guide du Formateur, Editions Universitaires, 1990, Bruxelles, 254 pages.

²⁷ Polya G., 1965 Comment poser et résoudre un problème, Editions J. Garbay. 131p.

car c'est dans une situation d'action que l'on peut aborder pleinement la complexité des problèmes et envisager des solutions concrètes. La méthode de résolution de problèmes permet d'approcher et de comprendre l'environnement de façon active, d'impliquer l'apprenant dans son milieu, de prendre en compte l'environnement de manière globale, de faire émerger la diversité des opinions, de se sentir responsable de son apprentissage, de devenir acteur et de faire ainsi l'expérience de l'écocitoyenneté. Pour ce faire sa mise en œuvre passe par les étapes suivantes :

- **L'identification du problème** : il s'agit d'amener les participants à identifier avec précision le problème à résoudre.

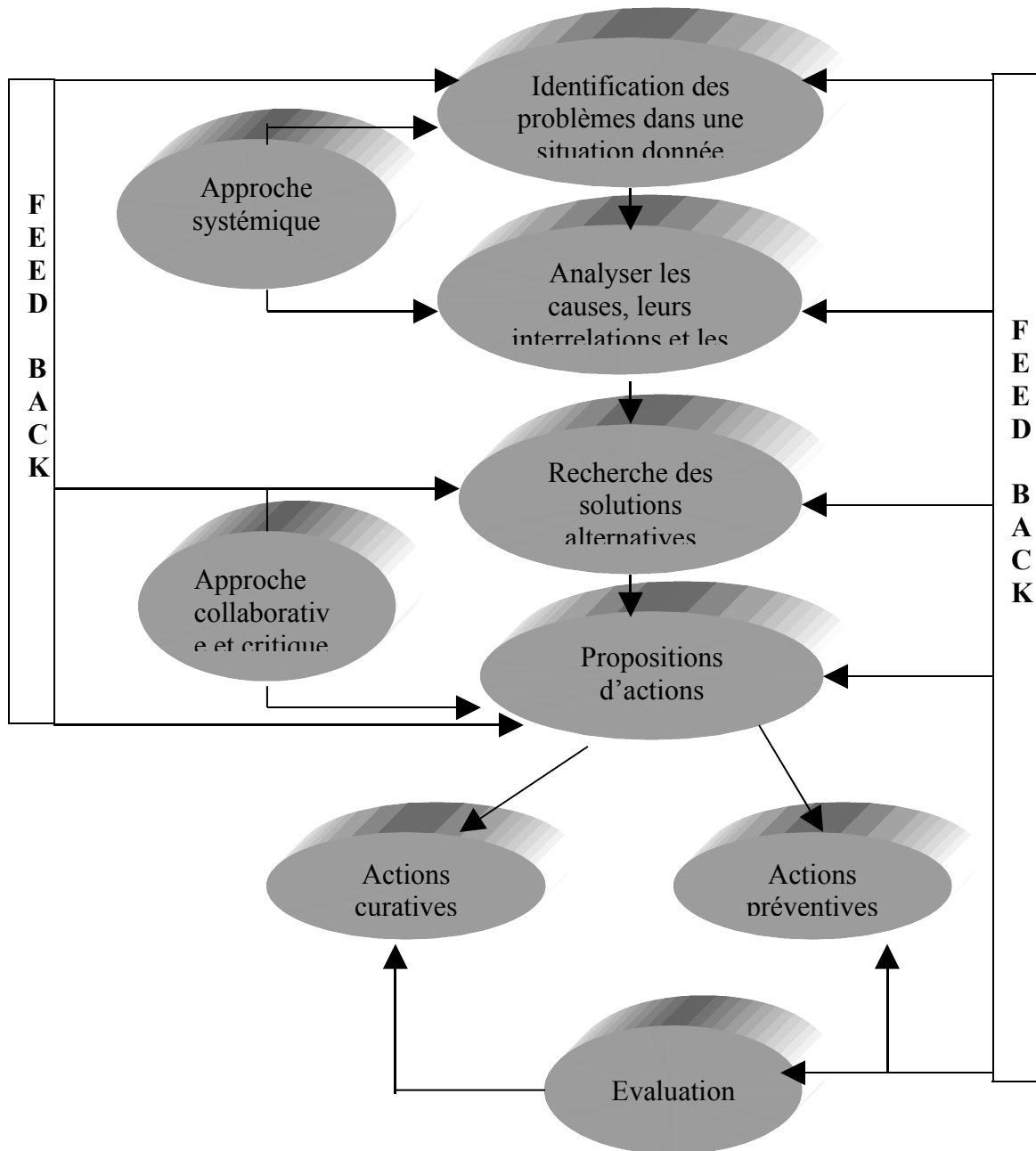
- **Comprendre le problème, se l'approprier** : il s'agit d'amener les participants à poser une problématique, c'est-à-dire un questionnement autour duquel s'articule toute la stratégie d'apprentissage. Cela permet de rentrer dans une démarche de résolution de problèmes.

- **Formuler des hypothèses** : il s'agit d'élaborer un certain nombre d'hypothèses afin de créer des situations d'apprentissage propres à stimuler l'appropriation de méthodes, de comportements et de modes de représentation diversifiés du réel.

- **Entreprendre les stratégies de mise en place des actions** : il s'agit d'entreprendre différentes actions raisonnées afin de tester les hypothèses.

- **L'évaluation de la démarche** : il s'agit d'interpréter et d'évaluer les diverses solutions en fonction des critères relevant du contexte.

Figure 3 : Schéma simplifié de la méthode de résolution des problèmes



Source : l'auteur

II.1.3. L'apprentissage social ou coopératif

L'apprentissage social ou coopératif est une méthode centrale en ERE. Il consiste à faire travailler les apprenants en groupes pour que chacun ait la possibilité de participer à une tâche collective. Cela suppose donc un travail de groupe mais tout travail de groupe ne signifie pas nécessairement apprentissage coopératif. Les membres du groupe dépendent les uns des autres et doivent apprendre à respecter les opinions et les contributions des autres. Ils doivent répondre à la controverse et valoriser la discussion avec les pairs. Les apprenants apprennent à donner et à recevoir des informations, à organiser et résoudre des tâches complexes, à former leur propre opinion et à communiquer. Toutes ces compétences sont vitales pour une participation active aussi bien dans les affaires de la cité que dans la résolution des problématiques environnementales. Cette démarche de socialisation n'est pas automatique. En effet Selon Mugny et Carugati(1991)²⁸, les rencontres inter-individuelles sont cognitivement structurantes et conduisent au progrès à condition qu'elles permettent une opposition sociale de réponses ou de points de vue à propos d'une tâche commune. Ils donnent trois arguments qui peuvent expliquer ce progrès :

- la coopération est une source de décentration qui permet à chaque sujet de prendre conscience de l'existence de réponses possibles autres que la sienne;
- chacun fournit des informations supplémentaires par rapport aux autres et ensemble les partenaires peuvent élaborer une nouvelle réponse;
- la coopération engage chaque sujet dans un rapport social spécifique avec autrui. Le problème est d'abord de nature sociale et les instruments socio-cognitifs ne sont développés que dans la mesure où ils permettent aux participants de rétablir un équilibre de nature sociale.

On note de nombreux effets positifs suscités par l'apprentissage coopératif. Parmi les effets cognitifs, les plus importants sont les suivants :

- la conscience de ses propres habiletés;
- la confiance en sa capacité d'apprentissage;

²⁸ Mugny,G et Carugati, F, 1991 Théorie du conflit socio-cognitif Edition Maison des Sciences de L'homme, 236p.

- la possibilité de se décentrer;
- l'application de concepts, de principes, et d'informations factuelles dans différentes situations et la possibilité de transfert;
- capacité de s'engager dans une pensée divergente, de s'engager dans des conflits ouverts et de prendre des risques.

Outre ces effets cognitifs, les auteurs notent également des bénéfices au point de vue affectif et social :

- l'amélioration des relations inter-personnelles;
- l'aisance dans le travail en groupe;
- l'adoption de valeurs démocratiques;
- l'acceptation des différences individuelles et culturelles;
- la diminution de la crainte de l'échec et de l'anxiété;
- l'augmentation de l'estime de soi.

II.1.4. La pédagogie du projet ou par le projet

L'ERE ne se réduit pas à l'acquisition de connaissances spécialisées, aussi nécessaires soient-elles. Elle s'opère également par la réalisation de projets alliant action et réflexion. Le public est actif tout au long du processus d'apprentissage qui se fait à travers une réalisation collective. Il participe également au choix des thèmes et des méthodes de travail, à l'évaluation permanente des résultats. La pédagogie de projet est une méthode pédagogique de plus en plus employée en éducation à l'environnement. Elle favorise un apprentissage qui repose sur la liberté d'initiative et la participation responsable. Dans un projet, les méthodes d'apprentissage nécessitent une participation active de la part du public, qu'elle soit individuelle ou collective. Les apprenants construisent des attitudes et des valeurs à travers leurs propres activités, ils ont un rôle dans la conduite du projet et se sentent responsables du travail. Le rôle de l'animateur revient à celui d'un simple guide, d'un conseiller partenaire dans la discussion, d'une personne ressource. Son rôle est d'apporter des pistes en permettant au groupe de vivre un milieu, une situation. Ensuite c'est de l'enthousiasme du groupe que vient l'envie d'aller plus loin, d'en savoir plus et d'agir. Il s'agit alors d'élaborer des projets en prise directe avec la réalité et le vécu. A ce stade l'animateur doit s'effacer tout en étant le garant de la méthode, il s'appuie sur les leaders tout en calmant leur enthousiasme. Il

interpelle les discrets, implique les sceptiques, s'assure de la bonne écoute. La pédagogie de projet est une méthode extrêmement motivante pour les participants par l'implication et l'autonomie qu'elle confère. Elle présente plusieurs qualités très intéressantes qui se résument aux points suivants:

- Elle considère les conditions d'un apprentissage comme aussi importantes que les contenus de cet apprentissage. Elle n'est pas centrée sur l'objet d'étude, mais sur l'apprenant, qu'elle emmène à faire progresser sur ses savoirs, savoir-faire, savoir-être, mais aussi sur ses capacités d'émotion, de réflexion, d'autonomie, de sens critique .

- Elle favorise l'appropriation du projet par le groupe puis par l'individu. Ces appropriations sont rendues possibles grâce à des moyens simples : un choix réel des thématiques et des méthodes laissé au participant, une dynamique de groupe efficace, et une valorisation du travail effectué grâce à une restitution qui fait partie de la démarche.

La pédagogie de projet propose un cadre d'action, une segmentation de l'animation en une suite de six séquences bien identifiées s'enchaînant dans un ordre logique.

Phase n°0 : Les préparatifs : l'équipe d'encadrement s'adapte au contexte, cible le public, éventuellement choisit un thème et un terrain ou cadre d'intervention, détermine la durée de l'action pédagogique et les conditions, prépare matériellement la suite.

Phase n°1 : l'introduction des thèmes: la phase contact plonge le groupe dans le milieu, lui permet une première approche, lui apporte des informations, des sensations, des impressions, des questionnements. Immédiatement après, la mise en commun de ces données permet au groupe de faire émerger une problématique. Enfin sur cette base, le groupe dégage des projets possibles, en choisit un par consensus, détermine un but et des objectifs, une stratégie d'action, et esquisse éventuellement les possibilités d'une production finale.

Phase n°2 : la structuration du projet : le groupe affine le projet en précisant son contenu de façon à ce qu'il devienne le projet de tous et de chacun, puis le planifie (programmation des tâches, moyens nécessaires, planning, répartition du travail entre participants...),

Phase n°3 : la mise en oeuvre du projet : le groupe mène à bien les actions prévues. Cette phase est souvent la plus longue en temps, son déroulement est difficilement formalisable car la réalisation de certaines actions peut amener des données nouvelles sur le projet susceptibles d'entraîner des modifications au niveau des objectifs de base, ou la programmation de nouvelles tâches impossibles à prévoir auparavant. Souvent elle constitue une alternance de moments de recherche et de moments de synthèse, reformulation des problématiques et élaboration de plans d'action pour la suite.

Phase n°4 : la restitution : chaque groupe présente aux autres ou à un public extérieur, le résultat de son travail. Pédagogiquement, elle est motivante, elle fournit une date-butoir pour clôturer les travaux, valorise la recherche, la socialise et permet souvent l'émergence d'une modélisation systémique.

Phase n°5 : l'évaluation : elle fait partie intégrante du projet. Elle consiste en une analyse de la démarche et en une évaluation de la production du groupe, de l'équipe d'accompagnement.

Phase n°6 : l'évaluation post-projet : il s'agit de repérer à moyen terme les incidences sur les acteurs du projet, de mesurer l'impact auprès d'autres personnes, de voir les conséquences sur le terrain.

II.2 Les outils pédagogiques de mise en oeuvre

II.2.1. Le diapo - langage

Le diapo-langage est à la fois un instrument de dialogue de sensibilisation et d'aide à la décision. La technique du diapo-langage consiste à projeter une série de cinq à six diapositives, celles-ci décrivent diverses situations caractéristiques de l'exploitation du milieu ou de la dégradation des écosystèmes dans la zone agro-écologique concernée. Ces images servent de support à une séance d'animation conduite avec un groupe de villageois. Les diapositives sont choisies dans une banque d'images ou mieux sont réalisées dans la zone même. La conception des diapositives est d'ailleurs une étape très délicate. Elle exige de définir au préalable les objectifs poursuivis et demande une grande compétence dans la conduite des débats. Lors de leur premier contact avec la technique du diapo-langage, beaucoup de formateurs pensent que l'outil peut tout et

surtout peut faire tout à leur place. Or, des diapositives projetées devant une assemblée villageoise pour stimuler ses réactions peuvent être sans effet si le formateur ne déploie pas toutes ses qualités d'animateur pour encourager la prise de parole. Afin de se donner une contenance, souvent par manque d'assurance, il n'est pas rare que l'agent de développement chargé de l'animation fasse lui-même le commentaire des images devant un public muet ou distrait. C'est pourquoi la maîtrise des techniques d'animation est tout aussi importante que l'acquisition des supports eux-mêmes; mieux c'est un préalable indispensable. La séance d'animation va permettre aux participants de réfléchir, d'identifier et d'analyser le ou les problèmes que les images évoquent. Ils vont s'exprimer, confronter leurs perceptions et leurs sentiments par rapport à ces problèmes, échanger leurs points de vue, leurs expériences et proposer des solutions. Sur cette base l'animateur pourra évaluer le niveau de connaissance du groupe et sa maîtrise des solutions techniques à mettre en œuvre et identifier en connaissance de cause les actions qu'une communauté villageoise est prête à entreprendre sur un thème donné. L'exploitation de l'ensemble des informations issues de ces séances va permettre de réfléchir aux réponses adaptées en terme d'appui technique, de formation et/ou de transfert de techniques ou de savoir-faire. La séance d'animation qui doit être conduite par un animateur expérimenté, est dans la mesure du possible sonorisée afin de donner plus de convivialité aux échanges. Enregistrée, elle permet un décryptage et une exploitation ultérieure des déclarations et des divers échanges et réflexions. En terme de participation, le diapo-langage est un outil particulièrement adapté aux phases de diagnostic, de sensibilisation, d'identification et de recherche de solutions. Il valorise la fonction du technicien-animateur et lui permet de modifier son approche du milieu en favorisant le dialogue et l'expression du groupe sur des thèmes variés et en aidant à l'émergence de solutions proposées et réalisables par les populations. De plus, la technique du diapo-langage peut être mise en œuvre avec un équipement simple et peu coûteux.

II.2.2. Le Tableau - langage

Le tableau langage est une variante du diapo-langage et est destiné à des groupes plus restreints, constitués par 12 ou 15 personnes. Il exploite un support graphique et non photographique. Il s'agit de plusieurs toiles peintes, de grande dimension (0,80 m à 1,20 m) réalisées par un artiste local. Elles décrivent des situations d'exploitation du milieu

ou de dégradation des ressources naturelles rencontrées dans la zone agro-écologique. Comme pour le diapo-langage, ces images servent de point de départ à une séance d'animation qui va susciter la prise de parole des participants, engager une réflexion sur la problématique de la gestion des ressources naturelles, dégager des solutions réalisables par la population et identifier les appuis nécessaires. A partir de cet outil, les populations rurales élaborent des scénarios de gestion clairs et applicables, ils proposent des actions de développement qu'ils sont capables de mettre en œuvre sur la base des techniques qui les arrangent. Cette démarche permet à l'agent de mieux programmer les actions de développement qui correspondent aux attentes des paysans. Le tableau langage, à l'instar de la technique du diapo-langage, peut être associé à d'autres outils, notamment la cassette audio qui a l'avantage de laisser un enregistrement des débats et permet leur exploitation ultérieure.

II.2.3. La boîte à images

Conçue sous la forme de blocs-notes géants, la boîte à images constitue un support intéressant pour une séance d'animation ou de formation. La boîte à images permet de présenter un problème technique de façon synthétique et schématique avec des images dessinées, des schémas ou des graphiques et est destinée à :

- favoriser l'expression d'un auditoire sur un problème technique donné;
- illustrer la démonstration technique faite par un vulgarisateur ou un technicien en décomposant par exemple, les étapes d'un processus technique (brise-vent, pépinière, protection des forêts contre les feux).

Elle se présente sous la forme d'une série d'images de grand format reliées entre elles et disposées sur un chevalet qui est présenté face au groupe et permet de passer d'une image à l'autre en tournant la page en quelque sorte. Sur le terrain les boîtes à images sont de plus en plus réalisées sur des supports en tissu plus résistants et plus faciles à transporter. Les dessins sont réalisés par des artistes locaux.

II.2.4. Le film fixe ou diaporama

Le film fixe ou diaporama est constitué par une série de diapositives portant sur un thème particulier ou un scénario didactique. Le film fixe est conçu de manière à

favoriser la réflexion logique. Ce support moins interactif, se différencie du diaporama parce qu'il intervient directement comme support de sensibilisation, d'information ou de formation sur un thème technique donné et non comme support d'animation pour le diagnostic d'une situation donnée par les populations. Le film fixe propose au vulgarisateur une série d'images accompagnées ou non d'un commentaire enregistré qui va lui permettre d'illustrer ou de décomposer les différentes étapes d'une activité technique, comme la réalisation d'une pépinière ou la construction d'un foyer amélioré. Il décrit une activité réalisée sur le terrain en mettant en scène des personnages réels qui effectuent les gestes techniques précis correspondant à l'activité dont l'apprentissage est visé. Le film fixe alterne généralement plans généraux et gros plans, schémas ou graphiques: il permet ainsi une description détaillée de l'activité technique à vulgariser. Une aide-mémoire sous la forme d'un livret technique reprenant les principales étapes de l'activité sous forme de dessins et/ou de schémas peut être remis à chaque participant afin qu'il puisse s'y référer si nécessaire. L'utilisation d'une bande sonore n'est pas indispensable. L'animateur peut jouer ce rôle en restituant lui-même son contenu et en l'adaptant à la langue parlée par le groupe. Le film fixe constitue un excellent auxiliaire pour l'information, la sensibilisation ou l'apprentissage d'une technique.

II.2.5. La Carte du village ou du terroir

La carte du village ou du terroir constitue un outil privilégié dans l'analyse et le diagnostic de l'occupation de l'espace et des modes d'organisation sociale de la communauté. Réalisée par la population avec l'appui des agents techniques, elle permet de matérialiser et donc de mémoriser la situation du terroir et son évolution à un moment donné. L'échelle de représentation doit permettre de situer les diverses infrastructures : puits, écoles, mosquées, églises, dispensaires, les quartiers et les rues, les espaces boisés, les champs, les points d'eau etc. La carte permet également de visualiser les actions à entreprendre, d'en mesurer les interactions et de débattre des priorités en terme d'aménagement. Les décisions d'aménagement et les diverses actions identifiées sont également portées sur cette carte, celle-ci devenant dès lors le support des plans d'aménagement et de gestion des terroirs. La réalisation pratique de cette carte sera précédée de nombreuses sorties sur le terrain avec les responsables de la communauté. Par ailleurs, l'utilisation de photographies aériennes et/ou de cartes

topographiques facilitera les relevés, ainsi que la détermination des limites et composantes du terroir ou de l'espace villageois.

II.2.6. L'album photographique

L'album photographique est un instrument qui permet de renforcer la mémoire visuelle du village à un moment donné. Il peut être utilisé comme instrument d'animation dans les plans et programmes d'animation. Le contenu de l'album est discuté et décidé au niveau villageois. Au départ, le nombre de photographies dans la pratique est limité à 20 ou 25. Celles-ci doivent être caractéristiques du village et du terroir. Complémentaire de la carte du terroir, le rôle de l'album photographique est également de constituer une mémoire visuelle de l'état des ressources naturelles du village à un moment donné. Le témoignage suivant fait par le chef de poste de Matam concernant une expérience réussie par le PROGONA²⁹ au Sénégal montre l'intérêt des photos comme indicatrices d'une situation à un moment donné: "Les photos ont été prises à deux époques, avant la mise en place des actions du projet et après celles-ci. Ces photos portaient aussi bien sur les actions techniques que sur la vie du village. Aujourd'hui, grâce aux interventions du projet, la végétation s'est reconstituée dans plusieurs endroits et les populations sont très fières de montrer les photos du tapis herbacé revenu qu'elles aiment comparer aux photos d'avant aux agents qui viennent visiter la zone. Là où il n'y avait rien, les activités économiques se sont développées aujourd'hui de façon extraordinaire. Et sur le plan de la faune même certains animaux sauvages disparus comme les chacals ont rejoint leur apparition. Toujours sur cet album se trouvait la photo de leur ancien chef de village décédé. A chaque fois que les villageois ouvrent l'album, ils se remémorent également la disparition de ce chef de village. Vous comprenez alors que les gens ont vraiment compris l'intérêt de l'album photo dans ce village."

²⁹ Projet de bois de village et reconstruction des forêts de Gonakiers au Sénégal.

**TROISIEME PARTIE : PISTES DE REFLEXION POUR UN MEILLEUR
ANCRAGE DES INTERVENTIONS EDUCATIVES EN MILIEU
COMMUNAUTAIRE RURAL**

L'intérêt de plus en plus grand porté à l'environnement des pays pauvres trouve son expression dans la déclaration de Rio, où la nécessité de protéger l'environnement planétaire est liée à l'obligation d'éliminer la pauvreté. Cependant le compromis entre environnement et développement ne se négocie pas seulement, entre des États et des organisations internationales mais aussi à la base, au niveau local, qui est le lieu privilégié de l'action et du partenariat.

*Jean-Étienne Bidou IUFM
Poitou-Charentes,
Ifrée-ORE*

CHAPITRE I : VERS UNE NOUVELLE STRATEGIE D'INTERVENTION EDUCATIVE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE RURAL

Les interventions éducatives en milieu communautaire rural africain sont délicates. Elles doivent être bien orientées pour prendre en compte la dimension culturelle du rapport à l'environnement dans le traitement des criticités environnementales.

I.1. Investir le champ des représentations sociales

I.1.1. Comprendre l'analyse locale des processus écologiques

La prise de conscience de la nécessité de lier la protection de l'environnement à l'implication et à la participation active des populations dans les projets de développement intégrés incite à porter une attention particulière aux représentations que se font les habitants eux-mêmes des relations entre les hommes et l'environnement. Les représentations locales de l'environnement en milieu rural africain se réfèrent généralement à la gestion des processus naturels. Pour beaucoup de populations africaines, la terre et la végétation conservent des liens durables avec ceux qui les ont travaillées ou façonnées dans le passé. Maintenir de bons rapports avec les ancêtres est souvent considéré comme essentiel pour assurer à la fois la productivité continue des cultures et la fertilité humaine qui perpétuent le lignage. Les rapports avec les ancêtres comme avec les vivants font partie des relations socio - environnementales. A cet effet, des sacrifices individuels, familiaux ou collectifs sont utilisés pour renouveler les rapports avec les ancêtres, solliciter leurs faveurs ou pour réparer des ruptures de ces relations. De même des intermédiaires non-humains, esprits ou divinités jouent un rôle important dans ces relations socio-environnementales. Pour de nombreuses populations rurales africaines le monde à l'extérieur du village est peuplé d'esprits qui établissent leur demeure soit dans certains arbres, dans des rochers ou dans des mares et s'associent quelquefois à des animaux. Ainsi, quand les agriculteurs par exemple abattent des forêts pour créer des champs de riz, ils laissent soigneusement intacts certains bosquets à l'entrée de la vallée ou sur la pente, expliquant que ce sont les endroits où les esprits ont élu domicile, ou les lieux qu'ils affectionnent pour passer le jour ou la nuit. Abattre la totalité de la forêt reviendrait à les chasser et les conduirait à se venger, en provoquant la maladie ou la mort de l'agriculteur et quelquefois en tourmentant une famille pendant des décennies. En conséquence toute politique ou tout programme de protection de

l'environnement conçue en dehors de cette pensée est vouée d'avance à l'échec. Les idées locales relatives à la nature intègrent des problèmes humains et sociaux qui rendent les distinctions occidentales entre nature et culture inappropriées pour comprendre les conceptions rurales africaines des relations entre les hommes et l'environnement. La prise en compte des processus qui en découlent est nécessaire pour réaliser un travail efficace dans la gestion participative des ressources naturelles. Si des intervenants extérieurs négligent ces aspects locaux, il est certain qu'ils échoueront dans leur tentative de répondre aux préoccupations environnementales locales et ne comprendront ni l'écologie locale, ni sa gestion. Il ne sert donc à rien d'imposer une politique ou un programme de développement à une population, qui fondamentalement à cause de ses valeurs et de sa culture n'adhère pas à l'orientation, au contenu, à la forme ou à la philosophie d'une autre classe sociale qui détient le monopole de la réalisation du projet. Il est très important de connaître d'abord la représentation sociale de l'objet d'intervention afin de pouvoir concevoir des pratiques éducatives significatives.

I.1.2. Projets de développement intégrés et réalités socio-culturelles.

L'une des difficultés auxquelles les projets de développement se trouvent confrontés en terme d'amélioration des relations entre l'homme et le milieu est l'incapacité des acteurs de développement appartenant aux sociétés modernes industrialisées à pénétrer les aspects non matériels c'est-à-dire les conceptions que possèdent les populations impliquées. C'est pour cette raison que de nombreux projets de développement apparaissent le plus souvent comme des ingérences déstabilisant les conditions d'existence de groupes sociaux vulnérables, au nom de priorités définies avec une large marge d'incertitude par des acteurs extérieurs. A l'exception de la société occidentale pour laquelle l'environnement apparaît comme un objet matériel dénaturé et profane que l'on peut rudement exploiter sans crainte, les sociétés rurales africaines dans l'ensemble perçoivent la nature comme une entité vivante, peuplée aussi d'êtres surnaturels que d'êtres vivants avec lesquels les hommes entretiennent des relations variées. Tout individu dans ces sociétés se trouve marqué par la liaison entretenue avec la nature soit par le biais d'une initiation, d'un interdit ou de tout autre élément mettant en valeur le caractère vital du milieu ambiant. De la chasse à l'agriculture, en passant par la pêche, la cueillette, le ramassage, etc., toute la population rurale est imprégnée de ce rapport étroit avec la nature et ses ressources. En effet il ne fait aucun doute que la perception

et la représentation symbolique que se font de l'environnement les populations rurales influencent profondément leur attitude face à des changements socio-économiques provoqués de l'extérieur. De ce fait la compréhension de ces comportements mentaux est d'une importance capitale pour la mise en œuvre de programme de préservation des écosystèmes en milieu communautaire rural. Il importe donc de mettre en évidence les représentations symboliques et religieuses que se font les populations rurales de l'environnement dans laquelle elles vivent, c'est-à-dire les valeurs culturelles qu'elles lui prêtent et la place qu'elles se donnent en son sein. La méconnaissance de tels intérêts des populations locales peut entraîner des perturbations dans le déroulement du projet voire le rejet et la destruction des réalisations déjà effectuées. Dans le cadre des projets de développement intégrés qui concernent le milieu communautaire rural, il apparaît primordial de tenir compte des perceptions locales en matière d'environnement afin de proposer des mesures de conservation susceptibles de recueillir le soutien des populations. Au-delà par exemple de leur seule valeur utilitaire, il est important de s'interroger sur les fonctions symboliques et religieuses attribuées aux arbres, aux animaux, à la terre, sur les valeurs symboliques positives et négatives accordées à la forêt elle-même par ses habitants afin de déterminer les éventuels points d'appui de programmes et d'actions de protection et de gestion durable de l'environnement.

En somme la prise en compte des réalités socio-culturelles locales est importante dans la réussite des projets de développement en milieu communautaire rural qu'il s'agit de projets de développement intégrés ou de projets de conservation des ressources naturelles.

I.1.3. Favoriser une dynamique de changement interne à long terme

La formation doit faire partie intégrante de toutes les actions de développement initiées en milieu rurale car le renforcement des compétences des communautés rurales peut réduire leur vulnérabilité et les aider à lutter contre la pauvreté. Les activités d'éducation et de formation sont avant tout des processus de développement, de transformation qualitative de ceux qui y participent. Ces transformations portent sur les connaissances, les compétences acquises et échangées au cours du processus, mais aussi sur les valeurs, attitudes et comportements individuels et collectifs. L'un des premiers buts de l' ERE dans les projets de développement intégrés est de favoriser la compréhension de la

structure complexe de l'environnement, tel qu'il résulte de ses aspects physiques, biologiques, sociaux et culturels. Cette éducation doit susciter et renforcer la conscience environnementale des communautés rurales et montrer l'importance de l'environnement dans les efforts de développement. A cette fin elle doit diffuser les informations sur les alternatives de développement qui nuisent le moins possible à l'environnement et promouvoir l'adoption de mode de vie permettant de développer des relations plus harmonieuses entre l'homme et son milieu. En effet il est établi en matière de développement rural que démontrer la pertinence économique ou technique d'une solution ne suffit plus, contraindre ne donne pas plus de résultats, payer pour réaliser des travaux revient à faire des aménagements pour un autre qui n'en comprend pas nécessairement le bien fondé. C'est de l'intérieur que la société doit évoluer selon sa propre compréhension de son avenir, selon ses forces et ses mécanismes propres. Cela n'exclut pas les interventions extérieures, mais indique qu'elles doivent changer d'approche. C'est là qu'intervient la démarche patrimoniale qui est un outil de négociation par excellence dans une perspective de durabilité des actions de conservation et de protection des ressources naturelles. En effet la démarche de négociation patrimoniale est basée sur la définition d'objectifs qui permettent à une société, aussi complexe soit-elle, de conserver son identité en faisant évoluer son patrimoine sans le perdre. Il s'agit d'une démarche qui met les parties prenantes dans une vision commune de long terme et qui se matérialise par une négociation sur les modalités de changement. Elle apparaît comme un processus de dialogue, de négociation dont les grandes étapes se présentent comme suit:

- **Première étape** : Il s'agit de la formulation conjointe d'un diagnostic sur les conditions locales d'exploitation du milieu articulée à un exercice prospectif de prolongation des tendances. Cette étape concerne l'identification des acteurs, le débat sur les tendances concernant la situation des ressources naturelles et sur l'acceptabilité de ces tendances. L'enjeu de cette phase est de permettre aux acteurs d'exprimer leurs perceptions de la situation présente et de son évolution, de les confronter et d'en être mutuellement clairement informés. Les acteurs sont invités à débattre sur l'évolution qu'ils considèrent la plus probable, de l'écosystème et de leur propre situation, dans l'hypothèse d'une poursuite des tendances actuelles, qu'il leur revient également d'identifier. Lorsqu'une carte des perceptions a pu être établie et discutée, il est demandé aux acteurs de débattre

de l'acceptabilité écologique, économique, sociale de la prolongation des tendances actuelles.

- **Deuxième étape** : Cette étape concerne le processus de choix par les acteurs entre plusieurs images du futur. Les acteurs débattent ici de ce qu'ils souhaiteraient idéalement laisser à leurs enfants comme attribut de l'environnement et du cadre de vie. L'enjeu est de faire produire par les acteurs de manière participative une charte de long terme, une sorte de contrat social.

- **Troisième étape**: C'est l'étape de l'identification commune d'objectifs partagés et de la détermination des conditions pour aboutir à la réalisation du futur choix. Une fois le contrat social établi, il devient possible de discuter les éléments constitutifs d'un futur souhaitable.

- **Quatrième étape** : Elle consiste en l'examen des pratiques actuelles de gestion des ressources et du foncier à la lumière de l'analyse précédente. Cette étape permet la définition des modalités de gestion à moyen et à court terme. Elle se fonde sur la définition des usages acceptables des ressources ainsi que des formes d'accès et de contrôle. C'est à ce stade qu'intervient l'expertise scientifique. Il ne revient pas aux experts ou aux partenaires techniques de dire ce qui doit être fait, mais d'évaluer la faisabilité comparée des scénarios élaborés par les acteurs. Le recours à l'évaluation scientifique des scénarios permet d'affiner ces derniers jusqu'à ce qu'ils soient considérés par les acteurs comme conformes à leurs attentes, à un coût acceptable et dans le respect des objectifs fixés.

- **Cinquième étape** : C'est l'étape de proposition d'aménagement ou d'ajustements concertés. Elle passe par la mise en place d'organisation de gestion des ressources naturelles. C'est également l'étape des décisions relatives aux organismes exécutifs, décisionnels, consultatifs et à leurs règles de fonctionnement.

I.2. Promouvoir les démarches centrées sur le capital social

I.2.1. La notion de capital social

Le capital social par définition, retrace les relations et interrelations qui existent entre individus sous forme familiale, de bon voisinage, d'appartenance à des réseaux ou

associations, de partage de normes et valeurs communes. Dans le contexte de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, il renvoie au terroir, à la communauté qui en est le support au niveau local. Défini comme tel, le capital social représente donc un ensemble de systèmes de confiance, de solidarité et d'entraide mutuelle qui se manifestent ou se découvrent à travers un système d'organisation et de secours entre individus, familles, lignages, associés etc. Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine du capital social : la communauté d'intérêt, l'appartenance à la même classe sociale. Il est donc évident que le capital social ne se construit en un temps court. Il faut un temps nécessaire pour que la confiance d'abord, ensuite les relations s'établissent entre des personnes, des familles, des associations, des groupes etc. Dans ces conditions, l'importance du capital social s'apprécie à travers les relations de confiance mutuelle, les attitudes et les valeurs acquises et conservées par des personnes et des groupes d'acteurs et qui sont destinées à être perpétuées par les générations futures. La capacité d'une communauté à se mobiliser dans une gestion concertée et durable des ressources naturelles et donc dans une lutte collective est fonction de son capital humain et social.

1.2.2. Capital social et bonne gouvernance

La bonne gouvernance est un outil important de mise en œuvre d'interventions socialement durables. Elle apparaît comme un cadre opérationnel complexe au sein duquel les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits légitimes, font face à leurs obligations et règlent leurs différends par la médiation dans la perspective d'un développement harmonieux et durable³⁰. En effet la gestion des affaires collectives en milieu rural s'est toujours effectuée par des représentants mandatés par la communauté. Ces responsables choisis jouissent au départ d'un capital de confiance auprès des populations qu'ils représentent et au nom desquelles ils agissent. L'expérience a montré que plus certaines règles de transparence et de loyauté sont respectées par les délégués, plus ils jouissent de la confiance de la population et plus les activités se déroulent dans un climat apaisé et une entente totale. Une bonne gouvernance exige :

- **La transparence** : Toutes les activités menées doivent au préalable faire l'objet de consensus. Les responsables choisis pour la gestion des affaires collectives doivent se considérer comme des gérants, mais pas comme des propriétaires, donc avec une obligation régulière de faire des comptes rendus et une possibilité de contrôle populaire.

³⁰ Rapport annuel du Développement Humain Durable, Pnud, 2000.

- **La participation de tous** : toutes les conditions doivent être réunies pour que toutes les couches sociales puissent prendre part aux activités sans exclusion.

- **La subsidiarité active** : autant que possible on désignera les acteurs qu'il faut c'est-à-dire les mieux placés pour mener à bien les activités retenues.

En matière de gestion de l'environnement en milieu communautaire rural, il est important d'observer ces règles dans tout le processus de conduite des actions retenues et à toutes les échelles d'action. Cette formule a l'avantage de renforcer la confiance entre les responsables et le reste de la population, de maintenir les acteurs mobilisés contre la dégradation des ressources naturelles.

II.2.3 Prendre en compte la question du genre

La réorientation des pratiques de développement vers des programmes axés sur les populations et la participation des individus et des communautés aux décisions concernant leurs propres vies créent de nouvelles possibilités de changement social dans les zones rurales. Dans cette dynamique les femmes ne doivent pas être mises à l'écart. Certes la question de l'intervention des femmes dans les processus de décision n'est pas simple car les intérêts des hommes et des femmes dans les zones rurales sont parfois divergents. Cependant les hommes doivent pouvoir prendre leurs responsabilités dans les domaines qui sont, par facilité traditionnellement attribués aux femmes. Il est établi en effet qu'une famille, une société, une nation ne peut prétendre à une gestion rationnelle, à un fonctionnement efficace et à une organisation équilibrée si toutes les parties et pour toutes les questions ne sont pas sollicitées. Il n'existe pas de problème qui se résolve avec le seul assentiment des hommes ou celui des femmes. Les méthodes qui peuvent le plus sûrement promouvoir le rôle des femmes dans les prises de décisions et de gestion sont l'appui aux groupements organisés et la formation des femmes et des hommes. Les groupements mixtes ou féminins, augmentent la visibilité des femmes au niveau du village et permet également de vaincre leur réticence à s'exprimer et à agir. Les groupements sont également une excellente structure pour la formation. La mixité des publics permet la discussion et la valorisation des uns et des autres. Accroître le niveau de connaissance favorise les capacités techniques et économiques, améliore le statut, renforce le pouvoir de décision. La participation conjointe des hommes et des femmes à la gestion, à l'organisation facilite également le partage des bénéfices et des ressources.

CHAPITRE II : ERE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MILIEU COMMUNAUTAIRE RURAL

Le renforcement des capacités des populations en milieu communautaire rural, passe nécessairement par l'éducation seule à même de favoriser la formation des valeurs d'habileté et de capacité. Cette éducation doit s'articuler avec la culture locale et promouvoir les Savoirs Ecologiques Traditionnels.

II.1. Importance des Savoirs Ecologiques Traditionnels dans les projets de développement intégrés.

II.1.1. Définition du Savoir Ecologique Traditionnel

Le savoir se rapporte à la façon dont les personnes comprennent le monde. Il n'est en rien lié à une vérité objective ou inébranlable. Il s'agit plutôt d'un système de compréhension culturelle subjective et conditionnée qui provient de mécanismes complexes et en constante évolution. Le savoir implique la sélection, le rejet, la création, le développement et la transformation de l'information. Ce processus tout comme le S.E.T, sont liés de façon inextricable aux contextes sociaux, environnementaux et institutionnels existants. En effet le S.E.T correspond à l'ensemble des informations que les personnes d'une communauté donnée ont développées dans le temps. Il est basé sur l'expérience, s'adapte au contexte culturel et à l'environnement local. Il sert à maintenir en vie la communauté, sa culture et à assurer les ressources génétiques nécessaires pour sa survie. En milieu communautaire rural africain, le S.E.T comprend l'inventaire non écrit des ressources biologiques locales, c'est - à- dire des races animales, des plantes locales, des cultures et des espèces d'arbres. Il peut comprendre également des informations concernant les associations d'arbres et de plantes qui poussent ensemble, les plantes qui indiquent le niveau de salinité du sol ou celles qui fleurissent au début des pluies. Il comprend les pratiques et les technologies agricoles, les méthodes de stockage, de lutte anti-érosive, la manière dont les populations observent et mesurent leur environnement, résolvent leurs problèmes et assimilent les nouvelles informations. Le S.E.T comprend en outre les systèmes de croyance; ceux-ci jouent un rôle fondamental dans les moyens d'existence des populations, sur leur santé et leur environnement. Le S.E.T est dynamique par nature, il comprend les phases d'expérimentation pour intégrer par exemple de nouvelles plantes

ou espèces d'arbres dans les systèmes agricoles existants ou encore les essais du guérisseur traditionnel pour fabriquer de nouvelles plantes médicinales. Il n'est pas facilement compréhensible et assimilable aux étrangers, c'est pour cette raison que dans le cadre des projets de développement intégrés, il doit être exploré et partagé de manière participative.

II.1.2. S.E.T et gestion de l'environnement.

La protection de l'environnement en général et des ressources naturelles en particulier est une préoccupation constante chez tous les peuples mais elle diffère de forme d'une civilisation à une autre, principalement en fonction de la perception de la nature et des rapports qui en découlent. Pour les populations rurales africaines, le lien entre culture et environnement est évident. Les coutumes et pratiques traditionnelles africaines témoignent et reflètent à la fois un attachement à la terre et un sens de la responsabilité en terme de sauvegarde des ressources naturelles pour les générations futures. C'est ainsi que par exemple les communautés rurales en Afrique sub-saharienne ont développé pendant des siècles, un réservoir de connaissances pertinentes pour comprendre et gérer leur milieu agro-écologique et socio-économique. Elles se sont fiées à leur propre savoir et à leur expérience pour affronter les défis posés par des environnements rudes ou hostiles tels que les sécheresses prolongées, les inondations, les infestations d'insectes nuisibles etc. Les cultivateurs de cette région ont développé leurs propres systèmes de prévisions météorologiques en observant la formation des nuages, les mouvements migratoires des oiseaux, les cycles des vents, et les facteurs saisonniers et ont élaboré des systèmes complexes d'utilisation durable des terres. Il en est de même dans plusieurs sociétés soudano-sahéliennes, où les paysans ont su intégrer des arbres fourragers dans leurs systèmes de production mettant en œuvre ainsi des formes originales d'agroforesterie leur permettant de pratiquer l'agriculture chaque année sur des terres déclarées peu fertiles. Dans le sahel burkinabé, pour lutter contre l'érosion hydrique et assurer la fertilité des terres agricoles, les paysans ont développé la technique des diguettes anti-érosives ou cordons pierreux. L'aménagement des plaines avec cette technique permet de freiner la vitesse de l'eau de ruissellement et l'oblige à s'infiltrer et à alimenter à nouveau la nappe phréatique, à retenir la terre et à permettre la régénération des herbes, des buissons et des arbustes. La technique du **Zaï** a permis également de réhabiliter les terres impropres à l'activité agricole. La technique du **Zaï** et l'utilisation du compost sont des méthodes traditionnelles pour remettre en culture les

terrains dégradés ou augmenter leur rendement en céréales. Le Zaï correspond à une trouaison de 30 cm de diamètre sur 20 cm de profondeur. Les trous, distants de 0,9 m, sont creusés en saison sèche. Un ou deux mois avant le début de la saison des pluies, les paysans mettent du fumier dans chaque trou recouvert ensuite d'une mince couche de terre. Aux cours des premières pluies, l'eau se concentre dans les cuvettes que forme le Zaï; celles-ci sontensemencées dès qu'elles ont reçu assez d'eau. L'humectation du sol par les premières pluies et les matières organiques favorisent la prolifération des termites qui vont creuser des trous dans le sol et donc améliorer l'infiltration des pluies et l'enracinement des cultures.

II.1.3 L'apport du SET dans les projets de développement intégrés

Les S.E.T font partie intégrante de la culture et de l'histoire d'une communauté. Il nous faut apprendre des communautés pour enrichir le processus du développement³¹. En effet les S.E.T constituent une précieuse ressource qui peut contribuer à améliorer l'efficience, l'efficacité et la durabilité des projets de développement intégrés. Ils constituent la base du processus de décisions locales dans des domaines aussi variés et complexes telle que la gestion des ressources naturelles. Ils sont un élément clé du capital social des populations rurales et le principal atout dont ils disposent pour prendre en main leur propre destin. Pour toutes ces raisons, ils doivent être mis à profit dans les processus de développement. Pour impliquer réellement les populations locales dans la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, il faudrait donc comprendre leur logique et leur perception afin d'enraciner les activités dans la culture. C'est sur ces réservoirs de connaissances que doivent s'articuler tous les projets de développement initiés en milieu communautaire rural, car lorsqu'on s'appuie sur le S.E.T la question de l'appropriation des actions de développement ne se pose pas. C'est dans cette optique que le Département Afrique de la Banque Mondiale a lancée en 1998 le Programme Savoirs Locaux au service du développement. Les technologies locales peuvent en effet contribuer à rendre les programmes de développement plus efficaces, parce qu'elles incarnent une ressource issue de la communauté et gérée par elle. Le recours aux savoirs locaux est particulièrement utile pour atteindre toutes les couches sociales du monde rural dans la mesure où c'est le seul avoir qu'elles contrôlent. Il est possible ainsi d'améliorer la durabilité des efforts de développement, du fait que le processus d'intégration des savoirs locaux donne l'occasion d'apprendre des uns et des

³¹ .James D. Wolfensohn, ancien Président de la Banque Mondiale

autres et d'adapter les connaissances, ce qui permet aux communautés de se prendre en charge. Cette démarche est capitale pour la viabilité des projets de développement dans la mesure où de nos jours la responsabilisation des populations locales est devenue l'icône centrale du discours du développement.

II.2. Promouvoir les pratiques endogènes de communication sociale.

II.2.1. Eléments de définition de la communication sociale

La communication sociale est un processus d'échange de messages écrits ou oraux en direction d'un ensemble complexe d'acteurs en interaction. Elle vise à favoriser l'expression de toutes les opinions et à offrir un espace de discussion et d'échange de qualité facilitant l'appropriation des actions de développement. La démarche est interactive c'est-à-dire qu'elle suscite et favorise un dialogue entre tous les acteurs concernés. Elle crée ainsi les conditions d'un véritable débat sur les problèmes de développement et permet de trouver un consensus. La communication n'est plus perçue comme un transfert médiatique de messages et d'informations à sens unique, du sommet vers la base. La communication sociale est une communication pour le développement car elle consiste en un processus d'échange et de participation. Le terme même de communication vient du latin «communis facere», qui signifie participation et faire les choses ensemble. La communication pour le développement est définie par la FAO comme un phénomène social visant à ce que tous les participants d'une initiative de développement aient une concordance de vues pour créer les bases d'une action concertée.

II.2.2. Importance de la communication sociale dans les projets de développement intégrés.

L'échange ou l'acquisition de connaissances et de savoir-faire techniques constitue en effet un élément déterminant de la réussite des programmes de développement décidés au niveau des communautés rurales. Cet échange, s'il est bien conduit permet d'identifier les S.E.T, d'évaluer leur pertinence par rapport aux problèmes identifiés et/ou aux actions envisagées et d'analyser les modes de leur transmission. Il permet également une évaluation précise des besoins en formation complémentaire nécessaire à la réussite des activités programmées. Il devient ainsi possible de définir des programmes de formation adaptés aux situations locales et aux conditions du milieu et d'assurer leur diffusion ou encore d'organiser l'échange de ces savoirs et des techniques.

Le rôle de la communication sociale est en effet ici de faire prendre conscience de l'utilité de l'information, de contribuer à la rendre accessible, d'améliorer la collecte des données, leur diffusion et leur échange entre les différents acteurs concernés par les questions relatives au développement. La communication sociale peut contribuer ainsi à l'évolution des attitudes et des comportements sociaux et aider les communautés à identifier les possibilités viables et les solutions de développement à leur portée. Pour y parvenir, il existe des méthodes et des outils de communication adaptés. Ceux-ci doivent conduire notamment à une prise de conscience et à la mobilisation des populations autour des principaux enjeux de la gestion des ressources naturelles. Ils permettent également de véhiculer des idées nouvelles, de recueillir les opinions, d'identifier les blocages, de valoriser ou d'encourager les initiatives positives et surtout d'entretenir un dialogue permanent entre les différents acteurs ou partenaires et de confronter les idées et les options proposées. En effet l'échec des approches classiques en matière de gestion de l'environnement dans les projets de développement est aussi lié à un déficit de communication; les solutions proposées par les agents de développement s'inscrivent souvent en opposition, voire en rupture par rapport aux logiques économiques, sociales et culturelles des groupes concernés. L'adhésion aux changements proposés implique un dialogue, une négociation, qui vont conduire à prendre en compte non seulement les besoins prioritaires de la population, mais aussi ses pratiques, son savoir, qui contiennent bien souvent les solutions les plus appropriées et les mieux adaptées aux conditions du milieu. La communication sociale favorise l'expression de toutes les opinions, y compris celles des femmes et des jeunes, qui ne sont pas toujours formulées au cours des rencontres formelles entre les communautés villageoises et les promoteurs des projets ou programmes. Cette communication sociale, dont la fonction est notamment de susciter la diffusion de l'information et la sensibilisation de la population sur des thèmes d'intérêt général, permet aussi de gérer les conflits qui peuvent apparaître au sein des communautés sur l'opportunité des actions à entreprendre et les modalités de leur mise en œuvre. En effet il est établi que l'expression des opinions et des idées des populations à travers des débats organisés sur divers thèmes fournit de précieuses informations sur la façon dont les problèmes sont vécus et analysés par les populations elles-mêmes. L'exploitation de ces informations permet de concevoir des réponses aux besoins des populations en terme d'appui technique, d'information, de formation et de mieux adapter les programmes de développement. Enfin un tel dialogue contribue à instaurer un climat de confiance entre

les différents protagonistes et permet de recueillir et de valoriser les traditions, les coutumes et les savoirs populaires qui sont le plus souvent ignorés ou négligés dans le domaine de la gestion des ressources naturelles.

II.2.3. Valoriser les éléments de la communication sociale traditionnelle

Le plus souvent les communautés villageoises disposent de systèmes, d'outils et de réseaux traditionnels de communication. Ceux-ci sont issus de la tradition villageoise, conçus et gérés directement par les communautés pour répondre à leurs besoins d'information, d'éducation, de divertissement, de débat, de gestion des conflits locaux. Les règles de la communication traditionnelle ou communautaire varient beaucoup selon le contexte historique et culturel dans lequel se situent ces communautés. Les manifestations les plus courantes de cette forme de communication sont : les assemblées villageoises, le théâtre et les représentations de marionnettes, les chansons, les proverbes, les devinettes, les récits, les contes.

Généralement ce type de communication est très vivant en milieu rural et joue un rôle important dans les dynamiques villageoises. Il favorise de surcroît l'adoption d'idées ou de techniques nouvelles, ou au contraire s'oppose à leur introduction ou les freine. Les systèmes de communication traditionnelle méritent d'être connus et valorisés et nécessitent également un diagnostic approfondi. L'échange verbal dans les sociétés traditionnelles passe par des paroles généralement symboliques. La parole dite assise et celle dite debout n'ont pas la même signification car la position assise ajoute à la parole la sérénité et la réflexion. Ce diagnostic permettra aux agents de développement de comprendre les règles de communication et la manière dont l'information circule au niveau d'une ou de plusieurs communautés villageoises. Il leur permettra également d'identifier les spécialistes locaux de la communication, les moyens de communication propres à chaque sexe et à chaque groupe d'âge, ainsi que les moments et les espaces privilégiés de communication dans une communauté donnée. Cette étape doit être considérée comme un préalable indispensable à toutes activités de sensibilisation devant déboucher sur l'analyse des problèmes et la décision de mettre en œuvre des programmes d'action. Il est important de noter que les résultats de ce diagnostic doivent être restitués aux populations, afin de donner au système traditionnel ou communautaire de communication la place qui lui revient dans la mise en œuvre des actions de

développement. D'une manière générale, les outils et réseaux de communication traditionnels ont un fort impact sur la population, les partenaires des populations rurales que sont les intervenants extérieurs doivent en être conscients. Dans une démarche participative, les communautés villageoises doivent pouvoir mobiliser leurs propres outils de communication, pour véhiculer des messages sociaux ou éducatifs destinés à susciter des changements de comportement dans le milieu, tout en conservant leur contrôle sur la conception et la diffusion des messages véhiculés.

CONCLUSION GENERALE

La participation et la responsabilisation des populations dans les actions de développement qui les concernent représentent de nos jours une priorité clairement affichée par les Etats africains et les agences de développement internationales. Ce développement participatif prôné surtout par les bailleurs de fonds dans les programmes ou projets de développement intégrés, ne peut être viable sans échanges d'expériences, sans appropriation effective des nouveaux savoirs et savoirs faire liés aux projets, sans renforcement des capacités locales, car l'œuvre de développement conçue dans cette dynamique, nécessite absolument la co-construction des actions de développement par les populations locales et les agents d'encadrements. Dans cette perspective, le rôle de l'éducation et de la formation sont importantes parce que susceptibles d'impulser la prise de conscience effective et l'adoption des comportements adéquats.

Cependant l'analyse des démarches d'intervention éducatives constatées dans les projets de développement intégrés initiés en milieu communautaire rural au Burkina Faso, permet de montrer le décalage entre les démarches méthodologiques proposées par les agents de développement d'une part et les attentes des acteurs les plus directement concernés, en particulier les communautés rurales. Un tel décalage n'a précisément pas permis aux différents plans et programmes qui ont été développés, d'inverser le processus de dégradation des écosystèmes dans les pays du Sahel en général et au Burkina Faso en particulier. Dans ces conditions la maîtrise d'une méthodologie rigoureuse et cohérente s'impose pour faire de l'ERE une dimension essentielle à l'action dans les projets de développement rural intégrés. Dans cette dynamique l'ERE doit chercher à créer les conditions nécessaires pour que les membres de la communauté rurale accèdent aux connaissances et aux informations qui permettent d'agir avec responsabilité. Mais le seul apport de connaissances n'est pas suffisant pour amener la participation. La sensibilisation occupe également une place particulière dans l'action communautaire. Cette démarche de sensibilisation et de conscientisation paraît même essentielle pour permettre l'identification du problème. Il s'agit entre autre de poser un diagnostic socio-culturel et environnemental en mettant en lumière les préoccupations de la communauté. Une telle démarche s'inscrit pleinement dans un processus d'éducation environnementale qui permet de susciter la réflexion critique et de passer à l'action. Ainsi l'ERE favorise une participation responsable et amène les acteurs de la communauté à se donner un pouvoir d'agir qui leur permet de s'impliquer dans les

décisions qui concernent leur cadre et leur condition de vie. Le volet éducatif doit donc permettre aux communautés de participer au projet, de contribuer à une meilleure saisie de l'état des écosystèmes et à la mise en place de réponses adéquates pour une inversion des tendances. A cette fin il doit y avoir éducation à l'environnement pour le transfert des compétences.

.

BIBLIOGRAPHIE

- Albaladejo, Ch. et Casablanca., F.** *La recherche-action : ambitions, pratiques, débats. Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, INRA, 1997. pp. 256
- Arrignon, Jacques,** *Agro-écologie des zones arides et subhumides* G.P. Maisonneuve- Paris, 1987, pp. 283
- Atlas, Jeune Afrique,** 1993
- Bergonzi Jean-Claude,** *Changements climatiques, désertification, diversité biologique*, Paris, 2004. pp. 187
- Bertrand, A,** « *Des forums pour une gestion paritaire* » dans la sécurisation foncière en Afrique, Karthala, Paris, France. 1996 pp 122- 134.
- Boiral P et al,** *Paysans experts et chercheurs en Afrique noire*, CIFACE-KARTHALA, Paris, 1985, pp. 224
- Bonfils, M. Mai,** *Halte à la désertification au Sahel. Guide méthodologique.* Karthala/CTA, Paris France, 1987, pp. 236
- Bourgain-Bavilles, A,** *Guide de l'environnement à l'usage des citoyens et des collectivités territoriales.* Paris- édition. Frison Roche, 2002, pp. 189
- Cernea, Rouquette M.L,** *Représentations sociales et éducation.* Montréal : Éditions Nouvelles, 2001, pp. 234
- Cernea, M.M,** *La dimension humaine dans les projets de développement, les variables sociologiques et culturelles.* Khartala, Paris- France, 1998, pp. 230
- Charlot, B,** *Du rapport au savoir.* Paris: Éditions Anthropos, 1997, pp146.
- Chastelain Ch,** *Les leçons de la difficile installation d'un projet de conservation-développement.* Gland.Rapport UICN - Projet Conkouati, 1996, pp. 57
- CILSS,** *Participation Populaire au Développement*, Ouagadougou, 1989, pp.13
- CIRAD.** *La gestion des ressources naturelles renouvelables, appropriation et décision* .Documents d'appui. France, 1999, pp 213
- Delors Jacques et al,** *L'Education un trésor est caché dedans*, Edition Odile Jacob, 1998, pp. 266

Devèze J.-C et Rouviere M.-C, *Réflexions sur révolution du rôle de la coopération française en matière d'appui aux organisations paysannes*, Notes et études, n°42, CCCE, Paris, 1991, pp. 31

Diop B, *Associations de base de producteurs et responsabilisation des communautés paysannes de la zone cotonnière*, SODEFITEX, Dakar, 1987, pp.77

Drijver et Carel, *La participation de la population dans les projets écologiques dans les pays en voie de développement*, Center for environmental Studies Leiden, the Netherlands, 1990, pp. 18

ENDA, « *Initiatives paysannes au Sahel. S'organiser lutter contre la fatalité.* » dans *Études et Recherches n° 97-98*, ENDA, Dakar, 1985, pp. 130

Garnier, C. *La genèse des représentations sociales dans une perspective développementale.* Edition khartala, 1999. pp. 234

Gentil A et al, *L'appui aux organisations paysannes en Afrique*, Notes et études n° 35, CCCE, Paris, 1990, pp. 45

Giordan, A. et Souchon, C, *Une éducation pour l'environnement* Nice - Z'Éditions. 1992, pp 228

Goffin, L. et Boniver, M. « *La perspective environnementale en pédagogie.* » *Revue belge de psychologie et de pédagogie*, 1982, N°44, pp 77-9

Gueye, B et Schoonmaker, F, *Introduction à la méthode accélérée de recherche participative, quelques notes pour appuyer une formation pratique*, IIED, London, UK. 1991, pp. 67

Jacquard Albert, *Voici le temps du monde fini*, Edition du Seuil, 1993, pp183

Le Boterf, G. *L'enquête participation en question : analyse d'une expérience, description d'une méthode et réflexions critiques.* Paris:Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, 1981, pp 342

LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal/Paris : Guérin/Eska. 1993, pp432

Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie (1997) /Ouagadougou/BF
Loi n°005/97/ADP portant : Code de l'Environnement au Burkina Faso.

Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie/Ouagadougou/BF
Loi n° 006/97/ADP portant : Code Forestier au Burkina Faso.

Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie/Ouagadougou/BF. Rapport du Burkina Faso : “fondement pour un développement durable”

Moussounda-Nzamba Placide, *Gestion participative des ressources naturelles dans les aires protégées au Cameroun : cas du parc national de Korup-Mundemba (Sud-Ouest)*, IPD-AC, Douala, 2000. pp. 34

Mugny, G et Carugati, F, *Théorie du conflit socio-cognitif*, Edition Maison des Sciences de L'homme, 1991, pp. 236

Nginguiri Jean-Claude et Bakala-Kiba, « *Jeu d'acteurs autour d'un projet de conservation : la participation cachée* », Bulletin FTTP, n°22, FAO-GTZ-UICN, décembre 2001, pp.6-10.

Nginguiri Jean-Claude et BORRINI-FEYERABEND Grazia, « *L'apprentissage de la gestion participative par l'action : une règle d'or dans le bassin du Congo* », Bulletin FTTP, n°22, FAO-GTZ-UICN, décembre 2001, pp.11-13.

Orellana, I. *La communauté d'apprentissage en éducation relative à l'environnement : signification, dynamique, enjeux*. Thèse de doctorat : Université du Québec à Montréal. 2002, pp.

Ouagadougou/BF: Plan D'action Nationale de l'Education Environnementale pour le Développement Durable, 2004

Ouédraogo, Rasmané, *L'éducation relative à l'environnement : Renforcement et extension au niveau de l'école primaire au Burkina Faso*. Mémoire de fin d'étude- Université Senghor, 1994, pp 69

Oyo Pierre, «*Comment rendre participatif un projet « Top down»? L'expérience du projet lac Télé/Likouala-aux-herbes* », in Bulletin FTTP, n°22, FAO-GTZ-UICN, décembre 2001, pp.11-14.

Polya G, *Comment poser et résoudre un problème*, Editions J.Garbay, 1996,pp. 131
Populations et Sociétés N° 414 juillet - août 2005

Pruneau, D. et Chouinard, O. « *Un modèle d'intervention pédagogique qui favorise la relation personne – groupe social – environnement.* » In M. Hrimech et

F. Jutras (dir.), *Défis et enjeux de l'éducation dans une perspective planétaire*. Sherbrooke, Québec: Éditions du CRP, 1997. pp. 107-123.

Roose, E et al, La GCES. « *Une nouvelle stratégie de lutte anti-érosive appliquée à l'aménagement de territoire en zone soudano-sahélienne du Burkina Faso.* » Revue Bois et Forêts des tropiques n° 233, 1992, pp 49-63

Sahel: Rapport de l'UICN. *Stratégie pour un environnement viable.* UICN/NORAD/PNUE, 1986, pp 212

Sauvé L. *Éléments d'une théorie du design pédagogique en éducation relative à l'environnement.* Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal, 1992, pp.

Sauvé, L. « *L'éducation relative à l'environnement : possibilités et contraintes, Connexion* », La revue d'éducation scientifique, technologique et environnementale de l'UNESCO, Vol. XXV11, no 1/2, pp. 1-4.

Sauvé, L. « *Alternatives cognitives pour le développement d'une responsabilité sociale : les propositions de l'éducation relative à l'environnement* » dans M. Rafie (dir.), *Les sciences humaines: état des lieux.* Ste-Foy, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1996, pp. 171-182.

Sauvé, L. *Éducation relative à l'environnement*, 2e édition. Montréal Guérin, 1997, pp 257

Sauvé, L. « Pour une recherche de type critique en éducation relative à l'environnement », dans C. Baudoux et M. Anadon (dir.), *La recherche en éducation, la personne et le changement social.* Les Cahiers du LABRAPS – Laboratoire de recherche en administration et politiques scolaires, Université Laval, 1997, Vol. 23. pp. 103-122

Sauvé, L. et Garnier, C, *Une phénoménographie de l'environnement : réflexions théoriques et méthodologiques sur l'analyse des représentations sociales.* Garnier, 2000. pp 267

Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Gestion de l'Environnement/ Ouagadougou/BF : Stratégie nationale d'éducation Environnementale, 2001

Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Gestion de l'Environnement/

SNERCH S., *Dynamiques d'organisation du monde rural sahélien*, OCDE, CILSS, Club du Sahel, Paris, 1988, pp 223

Tessier, R et al, *La recherche sociale en environnement: nouveaux paradigmes*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1996, pp342

Tom Beryman, Chaire de recherche du Canada en Ere, UQAM; rapport de mission" projet CERE-Phase II, volet 300", novembre 2005.

Tubiana, M. *L'éducation et la vie*. Paris - Édition Odile Jacob, 1999, pp. 254

Union Mondiale pour la Conservation de la Nature, *Renforcer la durabilité sociale des actions de lutte contre la désertification*, 2003, pp. 140